

RAPPORT
ANNUEL

09



S o m m a i r e



04
Message du Directeur Général

05
Historique

06
Profil

07
Chiffres clés

08
Carnet de l'actionnaire

09
Gouvernance

12
Stratégie

16
Activité

22
Rapport social

26
Éléments financiers

Message du Directeur Général



Bérold Costa de Beauregard

Le contexte économique international est resté très perturbé durant l'année. Le marché mondial de l'acier a ainsi poursuivi le recul entamé au second semestre 2008, avec une baisse prononcée de la demande et un déstockage massif des distributeurs qui s'est prolongé jusqu'au 3ème trimestre 2009. Ce repli de l'activité a eu un impact prononcé sur les prix qui n'ont pas encore retrouvé de dynamique ascendante.

Au Maroc, par contraste, la consommation du rond à béton et du fil machine a enregistré une croissance de 5,6%. Pour autant, les prix se sont fortement dépréciés, conduisant à un recul de 30% du chiffre d'affaires de Sonasid. Les résultats en ont naturellement subi le contrecoup. Les dirigeants de Sonasid, soucieux de l'équilibre de l'entreprise, ont porté une attention particulière à sa trésorerie en réduisant de 600 MDH l'endettement au cours de l'exercice par une forte action sur le besoin en fond de roulement.

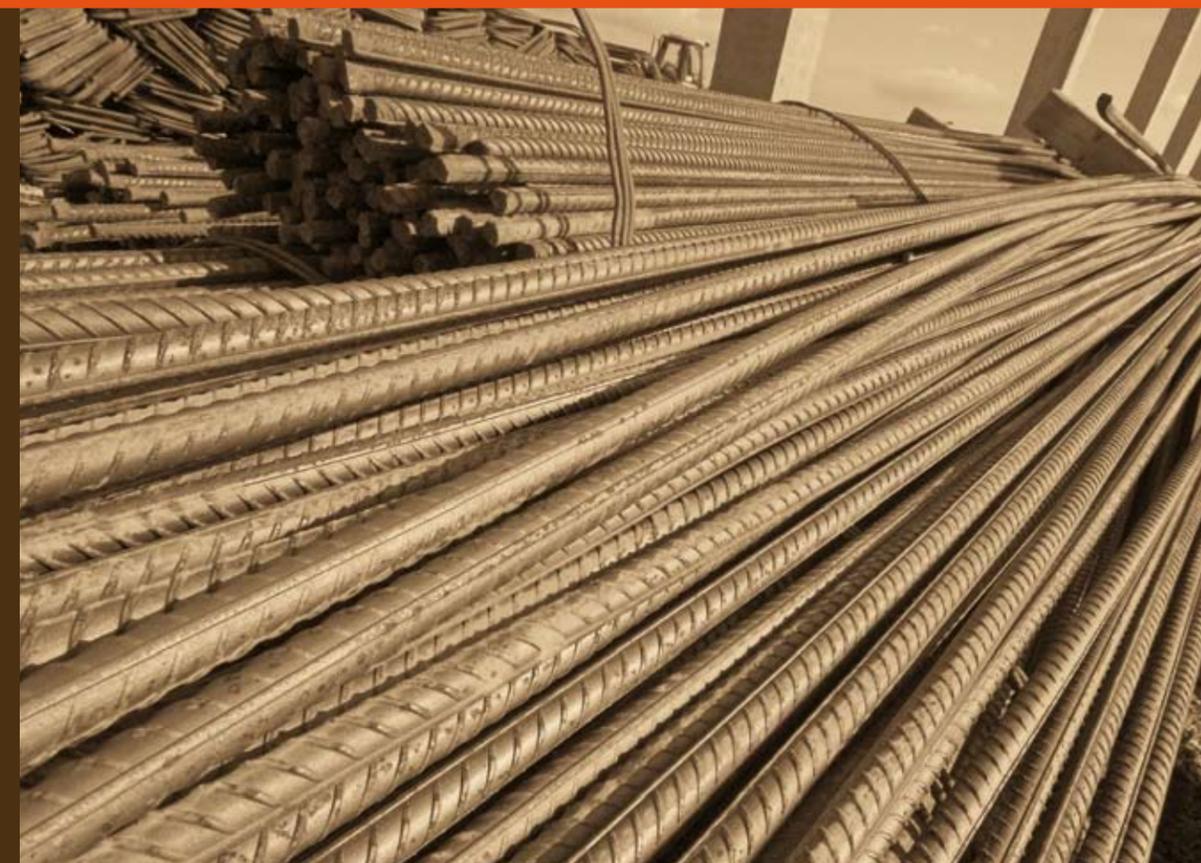
Au-delà d'une année difficile, le marché marocain conserve des perspectives de croissance à moyen terme. Le dynamisme interne de l'économie

portée par des projets d'envergure tels que l'équipement, l'infrastructure, l'immobilier et la relance de l'habitat social sont autant d'initiatives qui permettront de relancer la consommation nationale d'acier.

Sonasid est particulièrement bien placée pour accompagner l'essor national. Depuis longtemps premier opérateur sidérurgique au Maroc, l'entreprise a toujours engagé les investissements nécessaires pour garantir une offre riche, compétitive et des produits de qualité pour la sécurité de la construction.

Bérold Costa de Beauregard
Directeur Général

Historique



Sonasid a été créée par l'Etat marocain en 1974 avec l'ambition de développer une sidérurgie complètement intégrée à partir de la production de minerai de fer à Ouxane (Nador) en le valorisant dans un haut fourneau d'un million de tonnes. Les études technico-économiques menées durant de nombreuses années ont finalement abouti à l'opportunité d'un laminoir avec une intégration progressive en amont. C'est ainsi que fut lancé le premier maillon d'une sidérurgie nationale dédiée principalement au secteur de la construction. La production a démarré en mars 1984 avec le laminoir de Nador d'une capacité de production initiale de 420 000 tonnes et qui a été portée progressivement à 600 000 tonnes par an de ronds à béton et fil machine.

En 1996 Sonasid introduit 35% de son capital en bourse et en 1997 l'Etat cède 62% du capital à un consortium d'investisseurs institutionnels pilotés par la SNL.

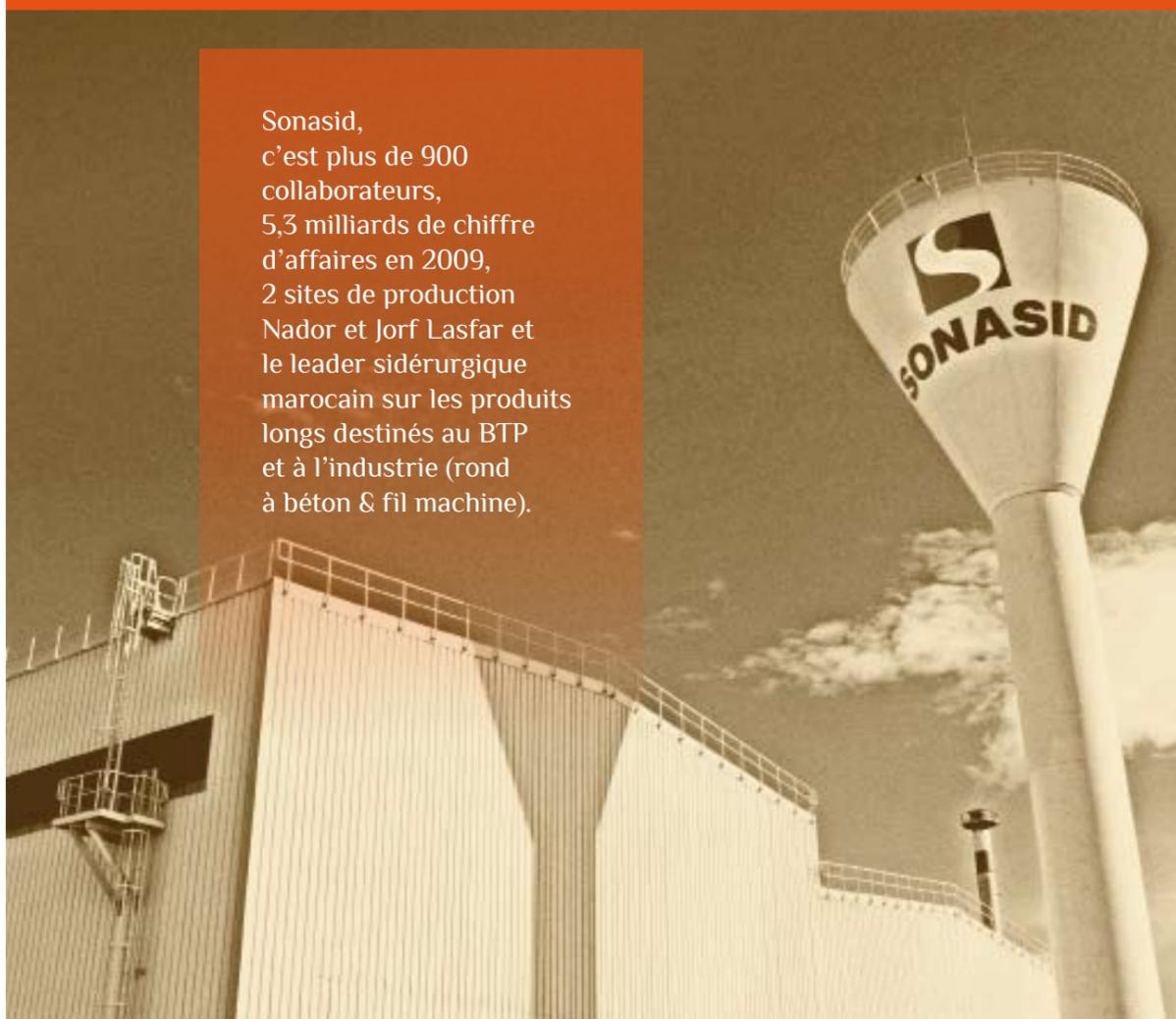
Pour faire face aux nouvelles contraintes du marché et aux impératifs de compétitivité, Sonasid a démarré en juillet 2002 un nouveau laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité de production annuelle autour de 400 000 tonnes par an.

En 2003, Sonasid s'est lancée dans un ambitieux projet de réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar qui a démarré en août 2005 et assure la production de la billette, matière première des laminoirs de Nador et Jorf Lasfar.

En 2005, Sonasid a procédé à l'augmentation de capital dans Longometal Armatures, activité développée initialement au sein de Longometal Afrique, amenant ainsi sa participation à 92%. Le 3 mars 2006, l'accord de partenariat entre ArcelorMittal & SNL a été conclu pour le développement de Sonasid. L'entreprise a depuis accès au réservoir de compétences et de technologies d'ArcelorMittal.

Profil

Sonasid, c'est plus de 900 collaborateurs, 5,3 milliards de chiffre d'affaires en 2009, 2 sites de production Nador et Jorf Lasfar et le leader sidérurgique marocain sur les produits longs destinés au BTP et à l'industrie (rond à béton & fil machine).



UN ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR DU BTP

Sonasid poursuit son développement en s'appuyant sur des outils industriels modernes et une politique commerciale de proximité. Avec la gamme la plus complète sur le marché, Sonasid garantit la disponibilité et la qualité du produit fini selon les normes nationales afin de répondre aux exigences du secteur.

Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles à travers sa filiale Longometal Armatures. Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité vis-à-vis de la société, Sonasid se distingue également par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la protection de l'environnement et le développement durable.

Chiffres clés

Chiffre d'affaires
en milliards de Dirhams

5,3

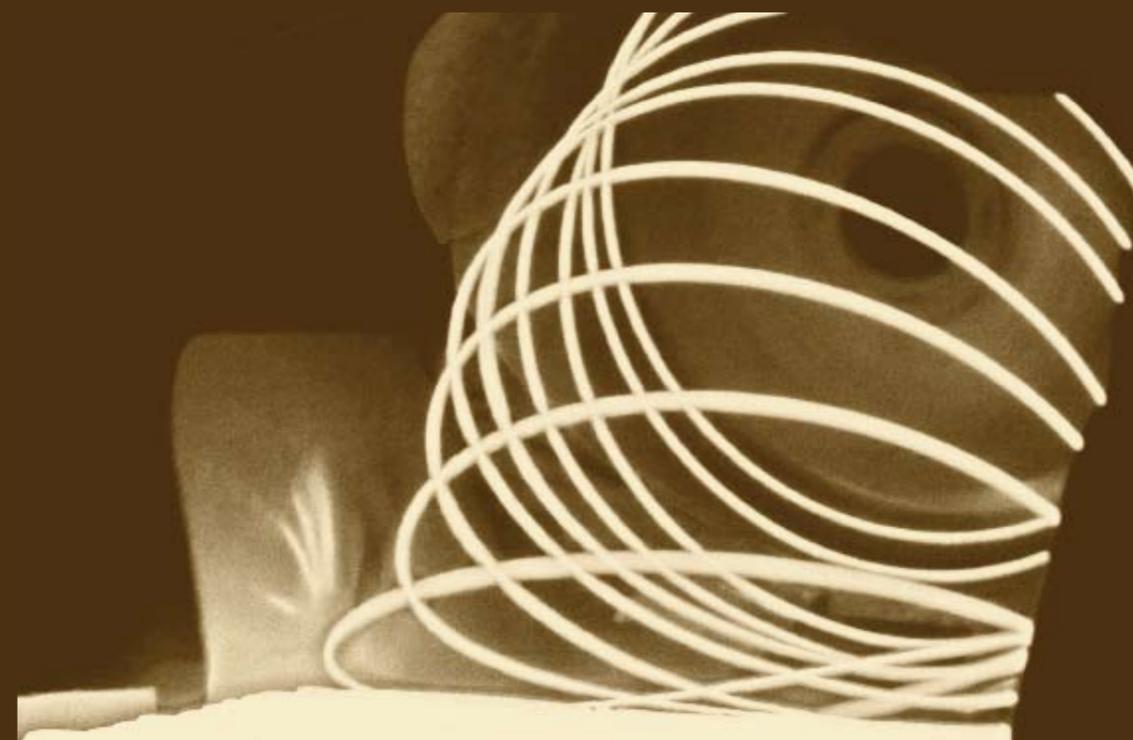
Tonnes vendues

968 175

Part de marché local

65%

(En MDH)	31.12.2009	31.12.2008	% Evolution
Chiffre d'Affaires	5310	7 622	-30%
EBITDA	596	1 431	-59%
Résultat d'Exploitation	347	1 200	-71%
Résultat Net	296	897	-67%



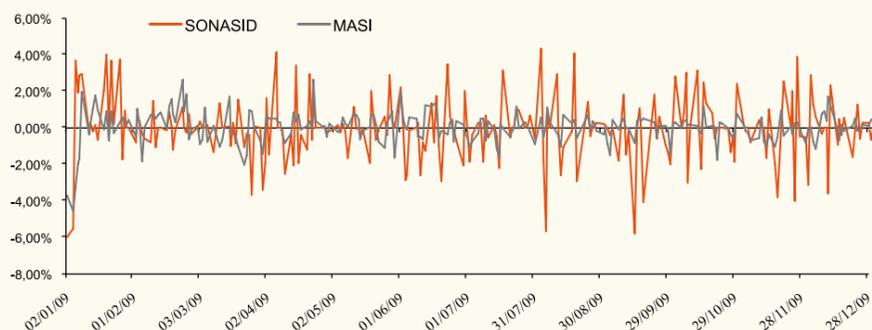
► Ratios Financiers

(MDH)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ROE	20,0%	18,7%	26,2%	31,4%	32%	33%	43%	14,2%
RCE	55,2%	58,3%	35,7%	27,1%	28%	28%	28%	13,9%
BPA	93,8	103,8	111,91	152,9	182,6	223,54	230	88,6
CF/Action	148,9	198,4	174,3	139,5	44,57	236,61	333	396,0
Div/Action	65	65	80	90	100	434	115	66
Cours au 31/12	526	775	786	1085	2 072	2980	2490	1950
PER	5,6	7,5	7	7,1	11,3	13,33	10,8	22,0
Cours/(C.F./Action)	3,5	3,9	4,5	7,8	46,49	12,59	7,5	4,9

► Indicateurs boursiers

Au 31 décembre	2008	2009
Nombre d'actions en circulation	3 900 000	3 900 000
Capitalisation boursière (Mdhs)	9 711 000 000	7 605 000 000
Cours cotés de l'action (Dhs)		
Cours le plus haut	4 444	2800
Cours le plus bas	2 490	1945
Au 31 décembre	2 490	1950
Dividende ordinaire par action (DH)	115	66
Dividende exceptionnel par action (DH)	103	-

► Performances comparées de Sonasid et du MASI en 2009



Performances et politique de distribution
La distribution proposée pour l'exercice 2009 et approuvée par l'Assemblée Générale du 20 Mai 2010 représente un versement d'un dividende ordinaire de 66 DH par action soit un montant de **257 400 000,00DH.**

► ArcelorMittal & SNI, co-actionnaires de Sonasid

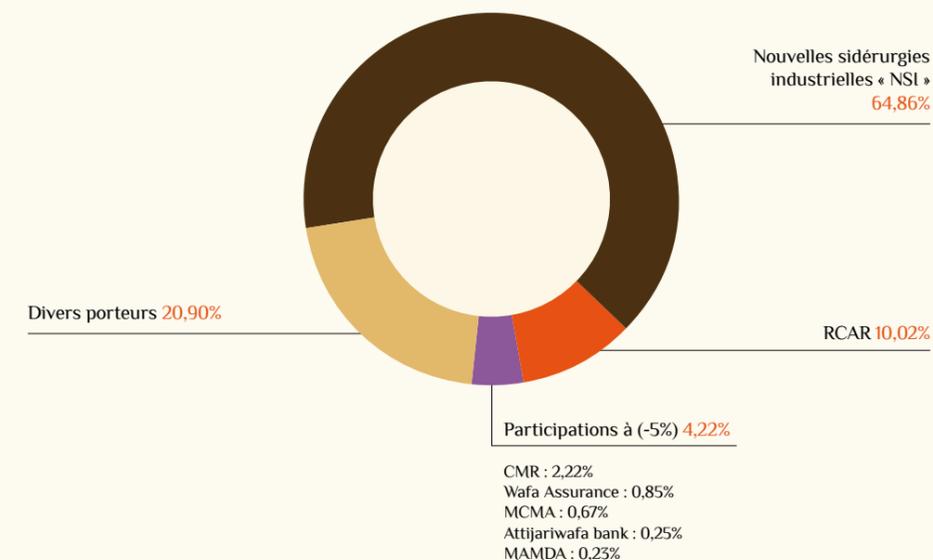
Un partenariat stratégique

Un accord de partenariat stratégique entre SNI et ArcelorMittal a été conclu en 2006 pour le développement de Sonasid. Arcelor, SNI et les autres actionnaires de référence (MAMDA-MCMA, Axa Assurances Maroc, RMA Watanya, CIMR et Attijariwafabank) ont transféré le 31 mai 2006, leurs participations respectives dans le capital de Sonasid à une société holding NSI « Nouvelles Sidérurgies Industrielles ». Cette société détient désormais 64,85% du capital de Sonasid, capital réparti à 50/50 entre ArcelorMittal et le groupe d'actionnaires marocains conduit par SNI. Cet accord repose sur la consolidation et le développement de la position de Sonasid sur le marché marocain ainsi que sur le transfert de technologies et des compétences d'ArcelorMittal dans le secteur des produits longs.

Quelques Repères sur ArcelorMittal

- Leader sidérurgique mondial implanté dans **27 pays** et comprenant **330 000** collaborateurs dans **60 sites de production**
- Une production annuelle de **73,2 millions de tonnes** en 2009
- Un EBITDA de **5,8 milliards de dollars** en 2009
- Leader sur tous les principaux marchés mondiaux : automobile, construction, électroménager et emballage
- Réseau de distribution inégalé et un approvisionnement considérable en matières premières.

► Actionnariat Sonasid au 31.12.2009



Gouvernance

Gouvernance

► Organes de direction

Conseil d'Administration au 11 Mars 2010

M. Enrique DE LA RUBIERA	Président du Conseil d'Administration
M. Hassan BOUHEMOU	Administrateur
M. Bérold COSTA DE BEAUREGARD	Administrateur Directeur Général
M. Richard COMFORT	Administrateur
M. Arnaud JOURON	Administrateur
M. Jean Claude GERARDY	Administrateur
M. André BOCK	Administrateur
Mme Evie ROOS	Administrateur
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCES Représentée par M. Hicham BELMRAH	Administrateur
ATTIJARIWAFABANK Représentée par M. EL Moutassim BELGHAZI	Administrateur
RMA WATANYA Représentée par M. Azeddine GUESSOUS	Administrateur
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE Représentée par M. Khalid CHEDDADI	Administrateur

Comité Stratégique

M. Enrique DE LA RUBIERA	Président du Conseil d'Administration
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur
M. Bérold COSTA DE BEAUREGARD	Directeur Général
M. Tarafa MAROUANE	Directeur Général Adjoint

Missions : Préparer les orientations stratégiques de SONASID et ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au conseil d'administration. Suivre l'exécution budgétaire.

Périodicité : Trimestrielle

Comité de Direction

M. Bérold COSTA DE BEAUREGARD	Directeur Général
M. Tarafa MAROUANE	Directeur Général Adjoint
M. Jean Claude GÉRARDY	Directeur Commercial & Marketing
M. Nasreddine AZZAM	Directeur Financier
M. Jacques RIONDET	Directeur Technique
M. Saïd EL HAJOUJI	Directeur des Systèmes d'Information
M. Abdelmajid TRONJI	Directeur des Ressources Humaines
M. Karim EL OUARDIRHI	Directeur des Achats
M. Ahmed FAIH	Directeur du Centre Jorf Lasfar
M. Bachir BENAYADA	Directeur du Centre Nador
M. Amine EL ALAOUI EL AOUIFOUSSI	Directeur Général Délégué Longométal Armatures
M. Nacer BOUIMADAGHENE	Chargé de mission

Missions : Piloter l'activité opérationnelle de l'entreprise. Il analyse la conjoncture nationale et internationale et son impact sur l'activité de la société. Il prépare les Conseils d'Administration, les Comités de Stratégie, Nominations & Rémunérations.

Périodicité : Mensuelle

Comité des Risques & des Comptes

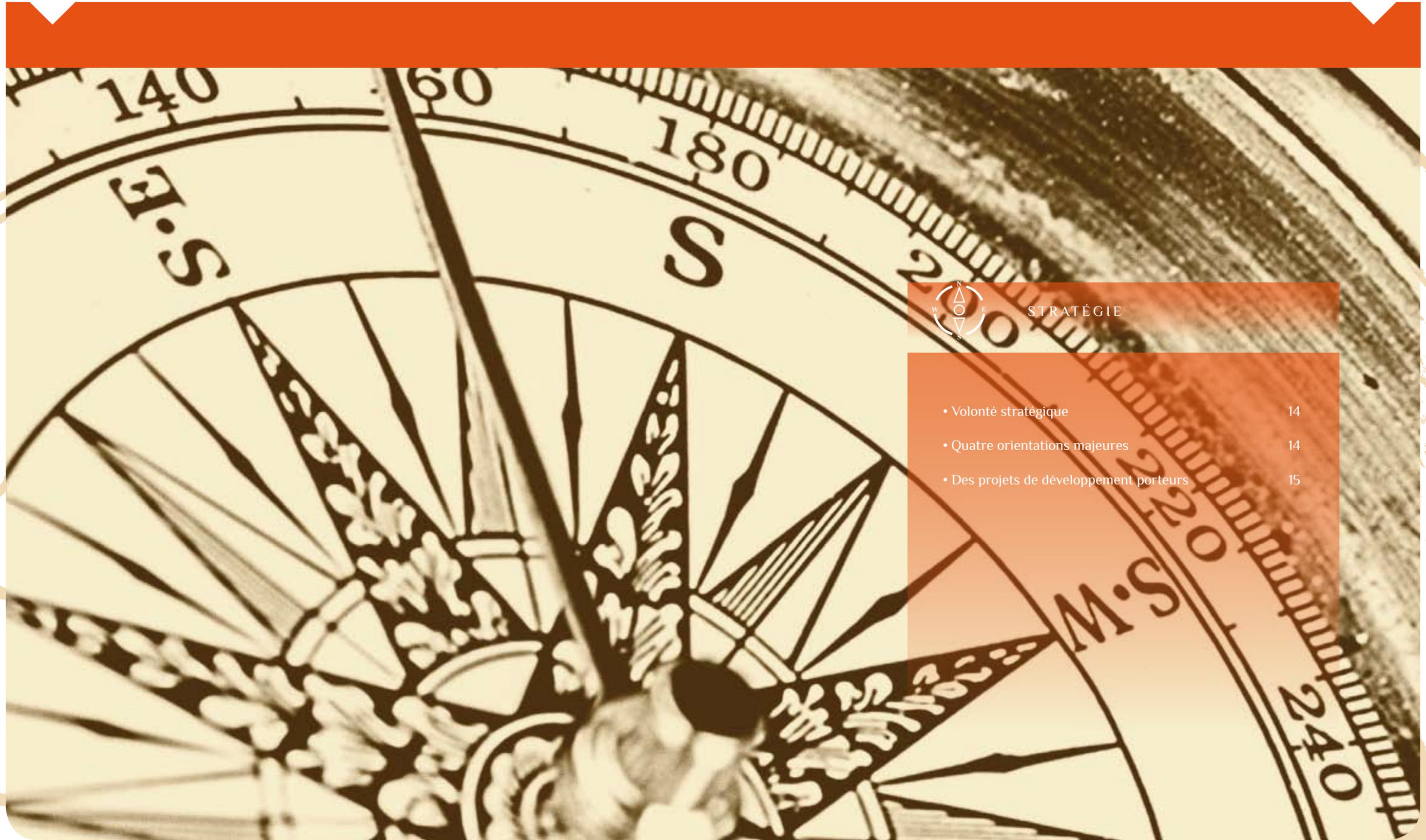
Missions : Statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, il définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions. Il examine les comptes annuels et semestriels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie. Il statue enfin sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

Périodicité : Semestrielle

Comité Nominations & Rémunérations

Missions : Statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation. Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

Périodicité : Annuelle



STRATÉGIE

- Volonté stratégique 14
- Quatre orientations majeures 14
- Des projets de développement porteurs 15

► Volonté stratégique

Premier industriel national des aciers de renforcement des bétons, le « rond à béton », de fil machine et de laminés marchands, Sonasid travaille essentiellement pour les marchés de la construction marocaine.

Confiant dans les perspectives de ce marché, au cœur du dynamisme de l'économie marocaine, Sonasid poursuit activement le développement de sa position en enrichissant une offre déjà unique au Maroc tout en visant l'excellence opérationnelle dans la maîtrise de ses approvisionnements, l'exploitation de son outil industriel et le service de ses clients avec l'appui et l'expertise d'ArcelorMittal.

Deux dimensions viennent compléter cette vision :

- D'une part, une contribution active à la modernisation des processus de construction, par l'enrichissement de l'offre de produits et de prestations susceptibles de faciliter la conduite des chantiers et d'en améliorer les coûts et les délais.
- D'autre part une attention considérable à la sécurité dans tous ses aspects. Ses produits arment les structures des infrastructures et des bâtiments, tant publics que privés, et participent directement à la sécurité des personnes dans la durée. Priorité est donc donnée à un respect absolu des normes concernant ses produits et ses services. La sécurité des personnes intervenant à tous les stades de ses activités reçoit la même attention.

Sonasid s'attache enfin à porter au meilleur niveau la qualification de son personnel dans toutes les dimensions de son activité.

► Quatre orientations majeures

Sonasid traduit cette volonté stratégique par quelques orientations fondamentales, dans un souci permanent d'excellence opérationnelle :

- Renforcer son avance de compétitivité par les coûts, s'agissant tant de ses approvisionnements que de l'ensemble de ses processus ;
- Poursuivre l'enrichissement de son offre en apportant à ses clients marocains la gamme complète de produits et de services qu'ils sont en droit d'attendre, y compris en facilitant l'introduction de nouvelles techniques de construction au Maroc ;
- Augmenter régulièrement sa capacité de production afin de répondre au dynamisme attendu de ses marchés ;
- Développer continûment les compétences de ses collaborateurs.

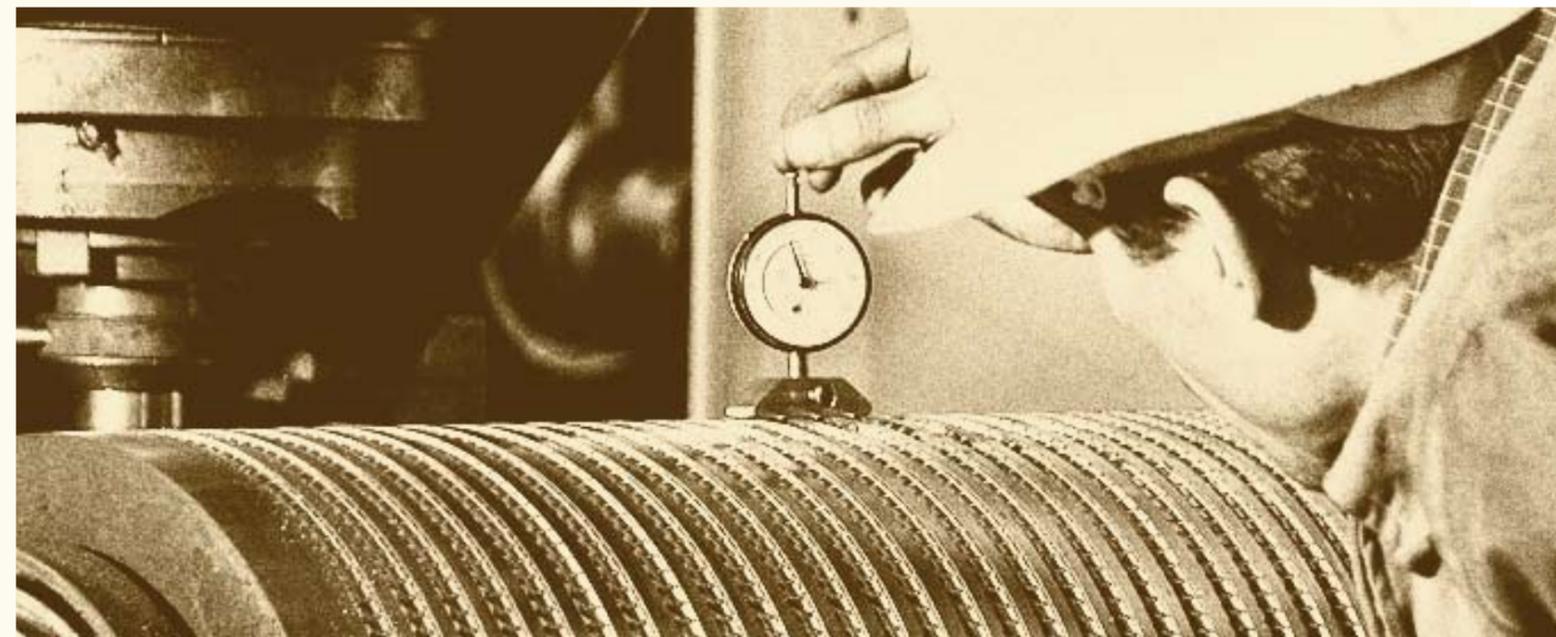
► Des projets de développement porteurs

Ces orientations se traduisent par d'importants projets.

Après son lancement industriel réussi, l'aciérie de Jorf-Lasfar bénéficie ainsi d'un programme complet d'améliorations visant à faire progresser encore sa consommation énergétique et son rendement, en ligne avec les caractéristiques des meilleures aciéries mondiales. En outre, l'installation d'un broyeur de ferrailles dès 2010 lui permettra de mieux valoriser les ferrailles nationales.

Chacun des deux laminoirs voit ses capacités se renforcer par la réalisation en cours de projets spécifiques. À Nador, l'installation d'une nouvelle sortie de ligne a permis d'élargir la gamme de production du laminoir tout en augmentant son potentiel de production. À Jorf Lasfar, la poursuite du déploiement de la technologie du « multi-slitting » permet d'accélérer la production de petits diamètres avec une productivité améliorée du laminoir.

La filiale Longométa Armatures vient de réussir le lancement de sa nouvelle usine à Casablanca et poursuit sa couverture du territoire tout en développant son offre de produits et services pour les projets d'infrastructures et, de façon croissante, les projets immobiliers.





ACTIVITÉ

- Environnement économique 18
- Commercial 18
- Production 19
- Une organisation orientée performance 21

► Environnement économique

Marché mondial de l'acier en baisse

La demande mondiale du secteur de la construction est restée faible en 2009, la production mondiale d'acier a ainsi reculé de 8% pour s'établir à 1 220 Mt. L'Europe est en baisse de 30% par rapport à 2008 tandis que la Chine enregistre une progression de 13,5% versus 2008 et représente désormais 47% de la production mondiale.

Le taux moyen d'utilisation des capacités est de 72% en décembre 2009, en hausse depuis son plus bas niveau en décembre 2008 (58%), à titre comparatif ce taux atteignait 91% en juin 2008. Sur le marché des matières premières, les prix de la ferraille, billette et du rond à béton ont subi des fluctuations quotidiennes parfois très rapides démontrant la fragilité de la reprise dans le monde.

Marché national en évolution

La consommation réelle de rond à béton et de fil machine a connu une croissance de 5,6% en 2009. Par ailleurs le marché a été marqué par un ralentissement des mises en chantier et une intensification de l'offre de rond à béton et fil machine avec le démarrage de Somasteel, Ynna Steel et du laminoir à couronnes d'Univers Acier. De plus les importations ont atteint un niveau record de 96 000 tonnes en 2009 en progression de 29% par rapport à 2008.

► Commercial

Ventes

La part de marché de Sonasid se situe à 65% en 2009, elle a été pénalisée par un contexte de ralentissement saisonnier de la demande au second semestre et la pression des nouvelles capacités concurrentes. L'augmentation de l'import et le recul des grands chantiers sont également des facteurs qui expliquent ce repli.

Les ambitions de la politique commerciale

Les perspectives du marché national du rond à béton et fil machine affichent une tendance à l'amélioration pour 2010 et Sonasid compte profiter de sa position de leader pour offrir au marché le meilleur service ainsi qu'une gamme de produits élargie et de qualité certifiée pour la promotion d'une construction sécurisée.

Sonasid envisage également de renforcer son offre armature bâtiment par le biais de sa filiale Longométal Armatures qui fournit déjà les grands projets d'infrastructure au Maroc et a enregistré un chiffre d'affaires de 499 millions de Dhs en 2009.

► Production

Laminoir de Nador

Production 2009

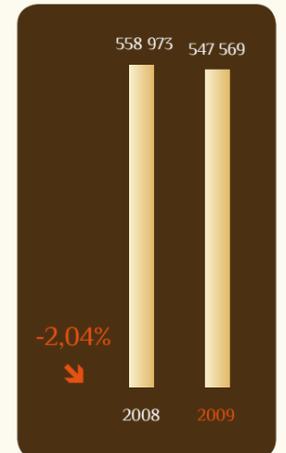
La production 2009 a enregistré une baisse de 2,04% par rapport à 2008, du fait d'un arrêt de quatre semaines pour l'installation de la nouvelle sortie de ligne.

Principales réalisations 2009

- Raccordement du centre Nador au réseau ferroviaire
- Renouvellement des têtes de pose & des convoyeurs Stelmor des 2 veines
- Renouvellement des boîtes à eau en Inox
- Rénovation des bacs à eau du four
- Acquisition de nouvelles motopompes et du transformateur 20 kV pour l'extension de la station de traitement des eaux.

Projets futurs

- Finalisation de la modernisation de la station de traitement des eaux
- Augmentation de la vitesse de laminage des petits diamètres.



Laminoir de Jorf Lasfar

Production 2009

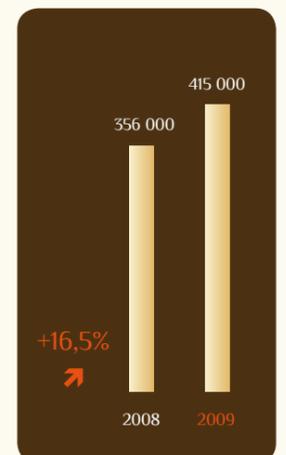
La production totale réalisée à fin décembre 2009 a atteint : 415 000 T, en progrès de 16,5% par rapport à l'année 2008.

Principales réalisations 2009

- Amélioration du taux d'utilisation (53% en 2009 contre 47% en 2008) et de la productivité qui s'établit à fin 2009 à 90 T/h contre une moyenne de 86 T/h en 2008
- Optimisation de la consommation de fuel par la mise en place d'écrans de rétention de chaleur et l'amélioration du taux de chargement à chaud
- Appréciation du rendement matière
- Réduction du coût de maintenance.

Projets futurs

- Amélioration du système de traitement des eaux pour satisfaire la demande croissante de débit liée à l'amélioration de la qualité des produits.



Activité

Aciérie

Production 2009

Le volume de production à fin décembre 2009 a atteint 499 000 tonnes en hausse de 4% par rapport à 2008. Le rythme de production a atteint son plus haut niveau au 3^{ème} trimestre avec 145 000 tonnes.

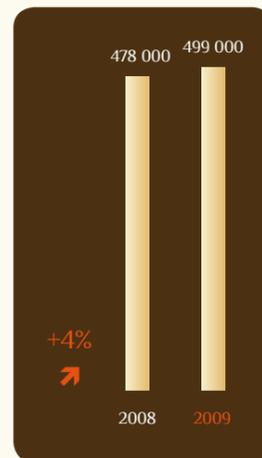
Principales réalisations 2009

- Amélioration de la consommation des ferroalliages
- Optimisation substantielle de la consommation de chaux et de dolomie
- Baisse de la consommation électrique
- Réduction de la consommation de réfractaires

Performances réalisées autour de l'optimisation du profil de chargement et du profil électrique du four de fusion.

Projets futurs

- Amélioration du rendement matière
- Réduction des arrêts d'exploitation et de maintenance
- Optimisation du taux de disponibilité des équipements
- L'installation d'un broyeur de ferrailles sur le site de Jorf Lasfar permettra à l'aciérie d'améliorer significativement ses performances de production, de consommation d'énergie et de coût à compter de 2011.



Activité

► Une organisation orientée performance

Une politique RH dédiée à la valorisation du capital Humain

SONASID a poursuivi la modernisation de sa politique RH pour mieux répondre aux attentes de ses collaborateurs. De nombreux projets ont été lancés en 2009, ils s'articulent autour de 3 axes majeurs :

- La mise en place d'une organisation adaptée avec des outils modernes : développement d'un règlement intérieur, création d'un Comité Entreprise et refonte des procédures RH.
- Le lancement d'une politique de développement des compétences axée sur les besoins de l'entreprise ; ce qui implique un suivi régulier des cadres à travers un Comité Carrière et la mise en œuvre d'un plan de formation annuel.
- Une politique sociale diversifiée : centres de vacances, distribution de fournitures scolaires pour les enfants du personnel, actions médico sociales

Avec un effectif total de 916 collaborateurs en 2009, SONASID a privilégié le recrutement interne pour les postes clés de l'entreprise ce qui a permis notamment la promotion de sept agents de maîtrise au statut de cadre.

Un système d'information intégré

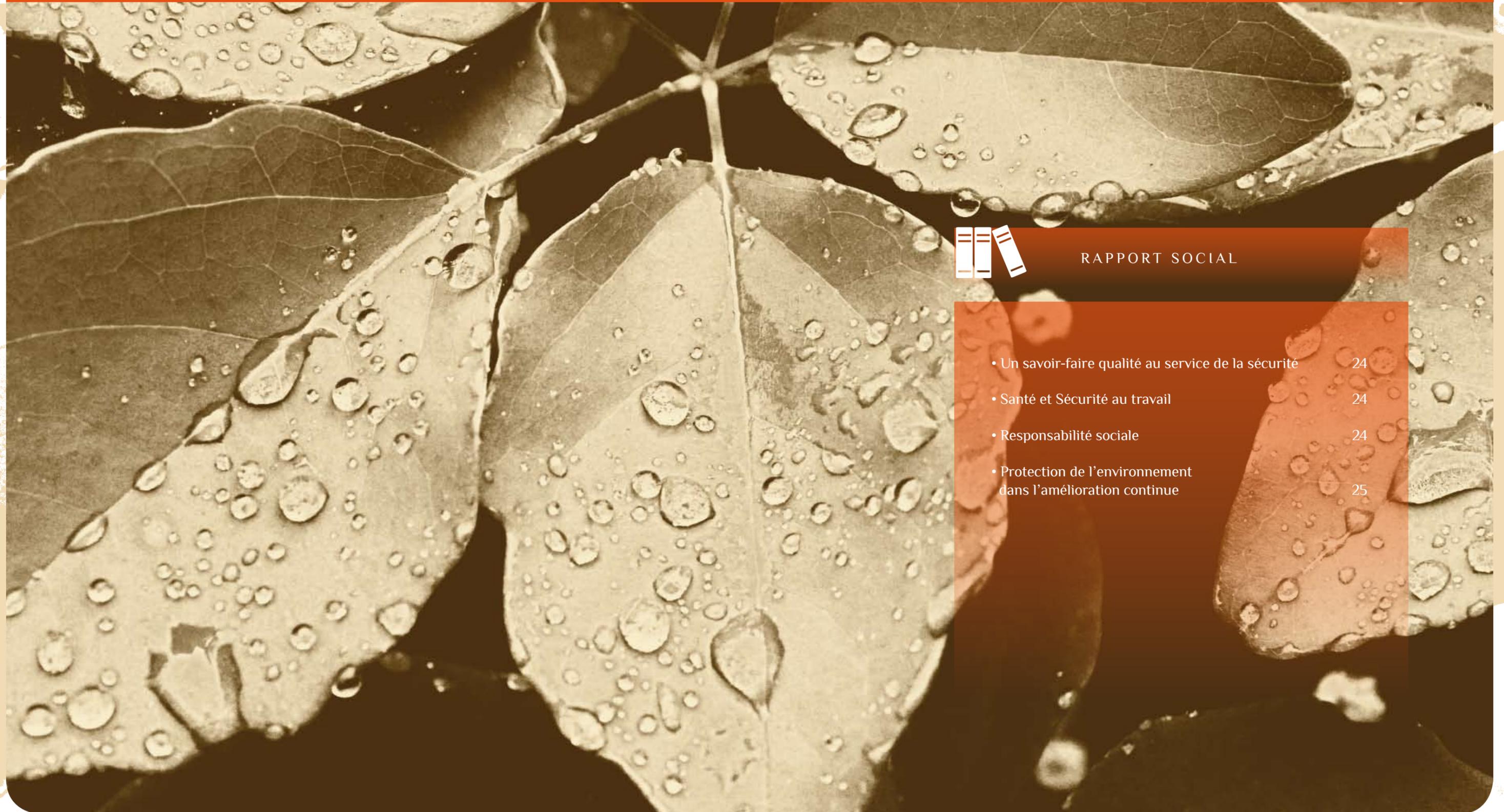
Sonasid a migré depuis le 1^{er} janvier 2009 vers la solution SAP pour une meilleure gestion intégrée de ses processus au niveau des différentes fonctions de l'entreprise : finance, contrôle de gestion, commercial, distribution, achats et maintenance. SAP est hébergé au Luxembourg au centre de compétences du Groupe ArcelorMittal mais l'administration est assurée par les informaticiens de Sonasid. Le système a été stabilisé au bout de quelques mois et l'ensemble des anomalies et réserves ont été levées.

SAP est un système évolutif qui sera amené à être développé progressivement, une solution intégrée de scanning des factures fournisseurs est notamment à l'étude pour une mise œuvre prévue en 2010.

En termes de réseau, l'année 2009 a également été marquée par la migration de l'infrastructure télécom : fixe, mobile, liaisons intersites et accès internet vers le nouvel opérateur téléphonique WANA.

Une communication de proximité

La communication tient un rôle de relais d'information interne & externe sur toute l'actualité de l'entreprise et de son environnement. Site web, intranet, lettre aux actionnaires, rapport annuel,... sont autant de media pour relayer les événements et faits marquants de l'année auprès des différentes cibles : collaborateurs, actionnaires, analystes financiers, presse tout en maintenant une communication de proximité adaptée à chaque population.



RAPPORT SOCIAL

- Un savoir-faire qualité au service de la sécurité 24
- Santé et Sécurité au travail 24
- Responsabilité sociale 24
- Protection de l'environnement dans l'amélioration continue 25

► Un savoir-faire qualité au service de la sécurité

SONASID offre des produits homologués et de qualité au service de la sécurité du citoyen. L'entreprise s'inscrit dans une démarche qualité initiée en 1999 et qui se poursuit au fil des années :

- 2001 : Certification NM ISO9001/1994 Certification NM des produits fabriqués à Nador
- 2003 : Certification NM ISO9001/2000 Certification NM des produits fabriqués à Jorf Lasfar
- 2005 : Certification QSE intégrée, Obtention du Prix National de la sécurité
- 2008 : Obtention de l'insigne d'or (Trophée International de la Qualité)
- 2009 : Transition à la version 2008 de la norme ISO 2001, et transition à la version 2009 de la norme NM 00.5.801

Le système de management a été mis à niveau pour faciliter la transition aux versions 2009 des normes NM ISO9001 et NM 00.5.801. La marque de conformité des produits Sonasid est par ailleurs enregistrée à l'OMPIC. De plus, le système de management QSE est géré par le biais d'une interface web en interne QualiproXL pour faciliter l'accès et le partage d'information.

Les produits Sonasid destinés au secteur du BTP répondent ainsi rigoureusement aux normes et exigences de sécurité en vigueur afin de promouvoir une construction sécurisée ; et Sonasid notamment participe activement au développement et au renforcement des dispositifs de normalisation et de contrôle qualité des produits sidérurgiques.

► Santé et Sécurité au travail

Le management de Sonasid œuvre au quotidien pour garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs. Un programme annuel d'actions est mis en place pour informer et impliquer le personnel dans l'analyse des risques liés à la santé et la sécurité au travail. Des audits préventifs sont ainsi organisés à intervalle régulier et les procédures sont améliorées ou enrichies en vue de se conformer aux standards en vigueur.

La démarche des 5S a également été mise en place en 2009 au niveau de l'aciérie, à titre de site pilote et sera généralisée à l'ensemble des unités Sonasid. Il s'agit d'un processus utilisé dans les grandes structures et notamment dans le groupe ArcelorMittal pour organiser et maintenir son environnement de travail afin d'améliorer l'efficacité, la sécurité, la réduction des déchets et éliminer les activités sans valeur ajoutée.

Les origines du 5S sont japonaises Seiri, Seiton, Seiso, Seiketsu et Shitsuke signifiant **Trier, Ranger, Nettoyer, Standardiser et Maintenir**. En d'autres termes les 5S consistent à maintenir son espace de travail rigoureusement propre et ordonné. Ils sont un préalable à toute démarche d'amélioration et font partie intégrante de la vie de l'entreprise.

Sonasid forme également ses sous-traitants aux bonnes pratiques afin de garantir un déploiement total des mesures Santé et Sécurité. Une journée santé et sécurité est d'ailleurs annuellement organisée, un événement où sont conviés personnel et parties prenantes pour réaliser le bilan de l'année écoulée, fixer des objectifs pour celle à venir et véhiculer les messages clés.

► Responsabilité sociale

Sonasid est impliquée dans le développement économique et social des régions dans lesquelles elle opère via ses unités industrielles. Dans la région d'El Jadida, Sonasid mène diverses actions sociales en collaboration avec les ONG locales. L'entreprise a notamment apporté son soutien à l'Association des Œuvres Sociales d'El Jadida qui agit en faveur de la promotion de la femme en milieu rural et à l'AMAEF qui œuvre pour les enfants déscolarisés. Cette dernière a mis au point un « programme rue » qui se charge de la réinsertion des enfants déscolarisés dans le cadre de classe d'éducation non formelle.

Sonasid a pris le parti de soutenir des actions à caractère social, sanitaire, éducatif qui profitent au plus grand nombre, s'inscrivent sur le long terme et dont l'impact est durable. Ainsi Sonasid a soutenu en 2009 l'opération Smile Nador, une mission humanitaire pour la réparation des malformations faciales et des séquelles de brûlures. Organisée du 7 au 12 décembre à Nador, elle a bénéficié à 94 enfants et jeunes adultes qui ont subi près de 113 interventions chirurgicales. Les patients ont également pu profiter de consultations auprès de médecins de 5 spécialités différentes au préalable de leur intervention.

► Protection de l'environnement dans l'amélioration continue

Sonasid réalise de nombreux investissements pour la préservation de l'environnement et des ressources naturelles en anticipant systématiquement ses choix technologiques. L'entreprise a toujours opté pour des solutions techniques permettant des économies appréciables d'énergie, d'eau et de matières premières :

- **Un processus de fabrication d'acier basé sur le recyclage de vieilles ferrailles**

L'aciérie électrique de Jorf Lasfar, démarrée en 2005, est considérée comme l'une des plus écologiques au monde. Dotée de technologies de pointe en matière d'économie d'énergie, de captation et de traitement des fumées, elle réalise d'excellents taux de réduction d'émission des gaz à effet de serre :

- le chargement en continu de ferrailles préchauffées permet de réduire la consommation d'électricité de 20%.
- Le recyclage et le retraitement des eaux de process par osmose a permis de limiter la consommation d'eau à moins de 1m³/t d'acier liquide (contre 2 à 3m³/t ailleurs).
- Les billettes produites par l'aciérie peuvent être directement chargées à chaud dans le four du laminoir de Jorf Lasfar, ce qui permet de réduire de 40% la consommation de fuel et donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre (CO₂) de près de 16kt/an.

- **Les laminoirs, aussi bien de Jorf Lasfar que de Nador sont également dotés d'unités de traitement et de recyclage des eaux de process et des eaux usées :**

80 millions de Dhs pour Nador et 50 millions de Dhs pour Jorf Lasfar ont été investis pour limiter la consommation d'eau et pour éviter de produire des effluents polluants (consommation d'eau de 0,3m³/t de produit fini contre 3 à 4 fois plus ailleurs).

Sonasid a également toujours été soucieuse de recycler les co-produits et les rejets que génère son activité de production d'acier liquide et de laminage.

D'autres investissements visent à renforcer la préservation de l'environnement, Sonasid vient de lancer la réalisation d'une unité de broyage de ferrailles (120 millions de Dhs) pour traiter la ferraille locale avant de l'acheminer vers son aciérie et qui permettra de générer un gain supplémentaire en énergie électrique (-30Kwh/t d'acier liquide) et d'éviter d'enfourner des stériles polluants (à noter que la ferraille brute (non broyée) contient de 5 à 20% de stériles : sable, pierres, plastiques ...).

Sonasid est également sur le point de faire aboutir avec des partenaires industriels un important projet de parc éolien pour substituer par de l'énergie verte une partie de l'énergie électrique qu'elle utilise dans ses usines.



ÉLÉMENTS FINANCIERS

• Comptes Consolidés	28
• Notes aux Comptes Consolidés	34
• Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés	68
• Comptes Sociaux	70
• Rapport Général des Commissaires aux Comptes	80
• Résolutions	82

Etats financiers

► Compte de Résultat Consolidé

Périodes du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	Notes	En millions de dirhams	
		2009	2008
Chiffre d'affaires	6	5 495,2	7 766,9
Autres produits de l'activité		(515,5)	400,2
Produits des activités ordinaires		4 979,7	8 167,1
Achats	7	(3 844,2)	(5 865,8)
Autres charges externes	7	(327,9)	(402,4)
Frais de personnel	8	(239,2)	(210,1)
Impôts et taxes		(11,9)	(13,1)
Amortissements et provisions d'exploitation	9	(42,9)	(312,8)
Autres produits et charges d'exploitation nets	10	1,9	1,1
Charges d'exploitation courantes		(4 464,2)	(6 801,1)
Résultat d'exploitation courant		515,4	1 366,0
Cessions d'actifs		1,7	0,0
Résultats sur instruments financiers		10,8	10,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants		1,9	21,9
	10	14,4	32,0
Résultat des activités opérationnelles		529,8	1 398,0
Produits d'intérêts		1,6	25,3
Charges d'intérêts		(8,5)	(10,1)
Autres produits et charges financiers		(24,5)	(8,1)
Résultat financier	11	(31,4)	7,1
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		498,3	1 405,1
Impôts sur les bénéfices	12	(165,4)	(410,1)
Impôts différés	12	15,0	(87,6)
Résultat net des entreprises intégrées		348,0	907,4
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités poursuivies		348,0	907,4
Résultat net des activités abandonnées			
Résultat de l'ensemble consolidé		348,0	907,4
Intérêts minoritaires		(2,3)	(1,6)
Résultat net - Part du Groupe		345,7	905,8
Résultat net par action en dirhams	13	88,65	232,27
- de base		88,65	232,27
- dilué		88,65	232,27
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	13	88,65	232,27
- de base		88,65	232,27
- dilué		88,65	232,27

Etats financiers

► Etat du Résultat Global Consolidé

Périodes du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	En millions de dirhams	
	2009	2008
Résultat de l'exercice	348,0	907,5
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	348,0	907,5
Dont Intérêts minoritaires	2,3	1,6
Résultat net - Part du Groupe	345,7	905,8

Etats financiers

► Etat de la Situation Financière

(en millions de dirhams)			
ACTIF AUX	Notes	31-Déc-09	31-déc-08
Immobilisations incorporelles, net	14	11,0	1,6
Immobilisations corporelles, net	15	2 084,4	2 065,3
Autres actifs financiers	16	44,5	44,5
- Prêts et créances		44,5	44,5
Impôts différés actifs	12	21,0	1,7
Autres débiteurs non courants, net	18		8,9
Actif non courant		2 160,9	2 122,0
Autres actifs financiers	16	12,0	1,2
- Instruments financiers dérivés		12,0	1,2
Stocks et en-cours, net	17	1 040,8	1 735,2
Créances clients, net	18	899,4	1 133,9
Autres débiteurs courants, net	18	278,1	393,2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	19	7,4	59,8
Actif courant		2 237,8	3 223,3
TOTAL ACTIF		4 398,7	5 445,3

Etats financiers

► Etat de la Situation Financière

(en millions de dirhams)			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	Notes	31-Déc-09	31-déc-08
Capital		390,0	390,0
Primes d'émission et de fusion		1,6	1,6
Réserves		1 698,6	1 643,0
Résultat net part du groupe		345,7	905,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère		2 436,0	2 940,4
Intérêts minoritaires		6,4	4,1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		2 442,4	2 944,5
Provisions	20	72,5	72,5
Avantages du personnel	21	76,0	66,7
Dettes financières non courantes	22	0,5	1,0
- Dettes envers les établissements de crédit			
- Dettes liées aux contrats de location financement		0,5	1,0
Impôts différés Passifs	12	243,8	239,6
Autres créditeurs non courants	23	52,3	59,4
Passif non courant		445,1	434,7
Provisions		0,3	0,1
Dettes financières courantes		158,2	870,0
- Instruments financiers dérivés	24		
- Dettes envers les établissements de crédit	22	157,7	869,6
- Dettes liées aux contrats de location financement	22	0,5	0,4
Dettes fournisseurs courantes	23	807,8	633,9
Autres créditeurs courants	23	544,9	562,1
Passif courant		1 511,2	2 066,1
TOTAL PASSIFS		1 956,3	2 500,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 398,7	5 445,3

Etats financiers

► Variation des Capitaux Propres Consolidés

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1 ^{er} janvier 2008	390,0	1,6	2 541,6	794,0	3 727,2	2,5	3 729,7
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1 ^{er} janvier 2008	390,0	1,6	2 541,6	794,0	3 727,2	2,5	3 729,7
Résultat de l'exercice				905,8	905,8	1,6	907,5
Dividendes distribués			(1 692,6)		(1 692,6)		(1 692,6)
Autres variations			794,0	(794,0)			
Total des produits et charges de la période			(898,6)	111,8	(786,8)	1,6	(785,2)
Au 31 décembre 2008	390,0	1,6	1 643,0	905,8	2 940,4	4,1	2 944,5
Au 1 ^{er} janvier 2009	390,0	1,6	1 643,0	905,8	2 940,4	4,1	2 944,5
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1 ^{er} janvier 2009	390,0	1,6	1 643,0	905,8	2 940,4	4,1	2 944,5
Résultat de l'exercice				345,7	345,7	2,3	348,0
Dividendes distribués			(850,2)		(850,2)		(850,2)
Autres variations			905,8	(905,8)			
Total des produits et charges de la période			55,6	(560,1)	(504,5)	2,3	(502,2)
Au 31 décembre 2009	390,0	1,6	1 698,6	345,7	2 435,9	6,4	2 442,3

Etats financiers

► Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

Période du 1/1/2009 au 31/12/2009	31-Déc-09	31-Déc-08
En millions de dirhams		
Résultat net de l'ensemble consolidé	348,0	907,5
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	163,8	129,9
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	(12,4)	(12,0)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(0,0)	(0,0)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	499,4	1 025,4
Elimination de la charge (produit) d'impôts	150,3	497,7
Elimination du coût de l'endettement financier net	8,5	10,1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	658,2	1 533,2
Incidence de la variation du BFR	1 206,9	39,3
Impôts payés	(165,4)	(410,1)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 699,7	1 162,4
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(186,5)	(195,5)
Variation des autres actifs financiers		2,7
Subventions d'investissement reçues		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,3	7,6
Intérêts financiers versés	(8,5)	(10,1)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(189,7)	(195,3)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(850,2)	(1 692,6)
Remboursement d'emprunts		(0,3)
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	(0,4)	(18,0)
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(850,6)	(1 710,9)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	659,5	(743,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(809,8)	(65,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(150,3)	(809,8)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	659,5	(743,9)

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie- Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.

► Notes aux Comptes Consolidés

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES

NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 12. IMPÔTS

NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

NOTE 18. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

NOTE 19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

NOTE 20. CAPITAUX PROPRES

NOTE 21. PROVISIONS

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 23. DETTES FINANCIÈRES

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS

NOTE 28. PASSIFS ÉVENTUELS

NOTE 29. PARTIES LIÉES

NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2009

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Groupe SONASID intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc. Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machines) avec 65% de part de marché à fin Décembre 2009.

Avec plus de 900 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.

Le groupe Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longoméтал Armatures.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2009 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2009 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- L'application d'IFRS 8 n'a pas engendré de modifications quant à la présentation de l'information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14, puisque la structure du groupe n'a pas connu de modifications significatives ;
- L'amendement d'IAS 23, Coûts d'emprunt applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe puisque le traitement comptable proposé par cette norme correspond au principe comptable actuellement retenu par le Groupe ;
- La révision d'IAS 1 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 a eu une incidence sur la présentation du tableau de variation des capitaux propres; ainsi le comparatif est semestriel au lieu d'annuel ;
- Le groupe est en cours d'analyse des récentes publications de l'IASB.

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations incorporelles et les provisions.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées ci-dessous. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation**3.4.1. Filiales**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêtés des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode de l'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

Actuellement, le Groupe ne dispose pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2009.

3.5. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés ci-après ».

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1er janvier 2006 :

- Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :
- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1er janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :

- Logiciels : de 3 à 4 ans

3.9. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longométa Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

Immeubles et constructions :

	F 1*	F 2*	F 3*	F 4*	F 5*	F 6*	F 7*
Gros œuvres – Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Étanchéité, toiture et autres	10 ans						
Agencements et aménagements	15 ans		20 ans				
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans						

* F1 : constructions en dur $\leq R+2$

F2 : constructions en dur $> R+2$

F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)

F4 : Bâtiment industriel - construction légère - structure métallique

F5 : Bâtiment industriel - construction lourde - structure métallique

F6 : Bâtiment en copropriété

F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

Installations techniques, matériel et outillage :	de 3 à 35 ans
Matériel de transport :	de 1 à 9 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers :	de 2 à 7 ans
Autres immobilisations corporelles :	de 2 à 5 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

3.10. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

3.11. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

3.12. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était « les usines ».

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

3.13. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.14. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.15. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.16. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.16.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.16.2. Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

3.16.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en capitaux propres et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en capitaux propres jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

3.17. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.19. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

3.20. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.21. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime (DVAR).

A compter du 1er janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.22. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

3.23. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.24. Passifs financiers

3.24.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.24.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédettes. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.25. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

3.26. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.27. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.28. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

3.29. Information sectorielle

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le Groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

3.30. Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe

3.30.1. Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 Décembre 2009

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions ;
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées) : concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- Amendement à la norme IAS 39 et à l'interprétation IFRIC 9, relatif aux dérivés incorporés ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions ;
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupes ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 – Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients : les seuls contrats du Groupe ONA comportant des transferts d'actifs corporels ou de trésorerie étant traités conformément aux dispositions d'IFRIC 12, cette interprétation est non applicable pour le Groupe au 31 décembre 2009 ;
- SIC 7, Introduction de l'Euro.

Etats financiers

3.30.2. Liste des normes appliquées au 31 Décembre 2009 mais non publiées lors de la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2006

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008, à l'exception des amendements relatifs à la norme IFRS 5 ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir - amélioration des informations à fournir ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers - Présentation : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IAS 41, Agriculture, cette norme s'applique au Groupe à partir du 1er janvier 2009 suite à la création de la société « Lait Plus » ;
- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;

IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqué antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.

3.30.3. Liste des normes et interprétations publiées par l'IASB/IFRIC mais non encore approuvées par l'Union Européenne

IAS 23 révisée 2007, Coûts d'emprunts
Révision d'IAS 1, Présentation des états financiers (révision 2007) : la révision a eu durant l'année 2009 un impact sur la présentation des états financiers du Groupe, plus particulièrement sur le comparatif de l'état de variation des capitaux propres qui devient semestriel au lieu du comparatif annuel ;
Amendement d'IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels
Amendement d'IFRS 2
IFRIC 13, Programme de fidélisation des clients
IFRIC 14, IAS 19 – Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction.

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE**4.1. Cessions**

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2009.

4.2. Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2009.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le Groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

Etats financiers

NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

En Millions de MAD	2009	2008
- Chiffre d'affaires	5 495,2	7 766,9
- Autres produits de l'activité	(515,5)	400,2
Total produits des activités ordinaires	4 979,7	8 167,2

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

En Millions de MAD	2009	2008
- Ventes de Marchandises en l'état	11,6	13,7
- Production vendue de biens et services	5 483,6	7 753,2
Chiffre d'affaires	5 495,2	7 766,9

NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2009	2008
Achats revendus de marchandises	(10,7)	(4,6)
Achats consommés de matières et fournitures	(3 833,5)	(5 859,2)
Achats	(3 844,2)	(5 863,8)
Loyers opérationnels	(23,3)	(22,7)
Entretien et réparations	(29,4)	(54,9)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(13,1)	(14,9)
Transport	(107,1)	(102,1)
Charges externes diverses	(155,0)	(207,8)
Autres charges externes	(327,9)	(402,4)
Total Achats et Autres charges externes	(4 172,1)	(6 266,2)

NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS**8.1. Frais de personnel**

Les charges de personnel de l'année 2009 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Millions de MAD	2009	2008
Salaires et traitements	(158,9)	(147,6)
Autres charges sociales	(71,0)	(56,0)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(9,3)	(6,5)
Total	(239,2)	(210,1)

Etats financiers

8.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2009	2008	Var %
Cadres	80	94	(15) %
Non cadres	722	938	(23) %
Intérimaires	85	595	(86) %
Autres	14	19	(26) %
Total	901	1 646	(45) %

8.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 28 relative aux parties liées.

NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 Décembre 2009 et 31 Décembre 2008 se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2009	2008
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	(1,9)	(1,2)
Immobilisations corporelles	(152,4)	(143,0)
Sous-total	(154,3)	(144,2)
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Stocks	179,9	(196,6)
Créances	(68,3)	7,2
Provisions pour risques et charges	(0,2)	20,9
Sous-total	111,4	(168,6)
Total	(42,9)	(312,8)
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(42,9)	(312,8)
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 20 de ces états financiers.

Etats financiers

NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2009	2008
Cession d'actifs	1,7	
Résultats sur dérivés de change - Trading	10,8	10,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants*	1,9	21,9
Total produits et charges d'exploitation non courants	14,4	32,0

* Ce poste est détaillé dans le tableau suivant

10.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

En Millions de MAD	2009	2008
Autres produits non courants	2,0	41,7
Autres charges non courantes	(0,1)	(19,8)
Total autres produits et charges d'exploitation non courants	1,9	21,9

10.2. Résultats sur dérivés

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER

Les résultats financiers au 31 Décembre 2009 et Décembre 2008 se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2009	2008
Produits d'intérêts	1,6	25,3
Charges d'intérêts	(8,5)	(10,1)
Reprises des pertes de valeur		
Gains et pertes de change	(24,5)	(9,9)
Autres charges financières		1,8
Autres produits et charges financiers	(24,5)	(8,1)
Résultat financier	(31,4)	7,1

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.

Le poste « charges d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts bancaires et les intérêts sur comptes courants du groupe.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

Etats financiers

NOTE 12. IMPÔTS**12.1. Charge d'impôt****12.1.1. Reconnue en compte de résultat**

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 Décembre 2009 et 2008, s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	2009	2008
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(165,4)	(419,4)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		9,3
	(165,4)	(410,1)
(Charges) / produits d'impôts différés		
Variations des différences temporaires	15,0	(87,6)
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
	15,0	(87,6)
(Charge) / Produit total d'impôt	150,3	(497,7)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

12.1.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-09	31-déc-08
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	21,0	1,7	243,8	239,6	(222,8)	(237,9)
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	21,0	1,7	243,8	239,6	(222,8)	(237,9)

Etats financiers

12.1.3. Preuve d'impôt

En Millions de MAD	2009	2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	348,0	907,4
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	348,0	907,4
Impôt sur les bénéfices	(165,4)	(410,1)
Impôts différés	15,0	(87,6)
Total charge fiscale	(150,3)	(497,7)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts (hors S.M.E)	498,3	1 405,1
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)	30,2 %	35,4 %
Impôt sur différences permanentes	0,8	7,5
Régularisation sur IS (a)		9,3
Variation taux IS N/N-1		
Autres différences (b)		59,2
Charge fiscale recalculée	(149,5)	(421,5)
Taux d'impôt légal au Maroc	30,0%	30,0%
(Charge fiscale recalculée / Résultat comptable avant impôts)	30,0%	30,0%

(a) La régularisation sur IS de 9,3 MMAD correspond à la charge d'impôt sur les sociétés relative au dénouement d'un contentieux fiscal de Sonasid. Ce contentieux portait sur l'opération de fusion-absorption de Longoméтал Industries (LMI) par Sonasid en 2001.

NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

	2009	2008
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat	-	-
- d'actions d'auto détention	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	3 900 000	3 900 000
Nombre d'instruments dilutifs	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	3 900 000	3 900 000

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Etats financiers

Le résultat de base par action est de **88,65 Dirhams** au 31 Décembre 2009 contre **232,27 Dirhams** au 31 Décembre 2008.

Exercices clos le 31 Décembre	2009	2008
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	345,7	905,8
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
Résultat de base par action des activités poursuivies	88,65 MAD	232 MAD
Résultat dilué par action des activités poursuivies	88,65 MAD	232,27 MAD

NOTE 14 . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En Millions de MAD	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes				
Au 1 ^{er} Janvier 2007	24,8			24,8
Acquisitions	0,8			0,8
Autres mouvements	0,2			0,2
Au 31 décembre 2008	25,8			25,8
Au 1 ^{er} janvier 2009	25,8			25,8
Acquisitions	1,8		1,5	3,3
Autres mouvements	7,9		0,1	8,0
Au 31 décembre 2009	35,6		1,6	37,1
Amortissements et pertes de valeurs				
Au 1 ^{er} janvier 2008	(23,0)			(23,0)
Amortissements	(1,2)			(1,2)
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2008	(24,2)			(24,2)
Au 1 ^{er} janvier 2009	(24,2)			(24,2)
Amortissements	(1,9)			(1,9)
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2009	(26,1)			(26,1)
Valeurs nettes				
Au 31 décembre 2008	1,6			1,6
Au 31 décembre 2009	9,5			9,5

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

Etats financiers

NOTE 15 . IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Millions de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
Valeurs brutes						
Au 1 ^{er} janvier 2008	145,9	589,0	2 676,6	109,7	113,5	3 634,8
Acquisitions		6,5	79,7	103,6	4,9	194,7
Cessions		(8,9)	(68,5)		(21,6)	(99,1)
Autres mouvements	10,2	22,0	95,6	(128,1)		(0,3)
Au 31 décembre 2008	156,1	608,6	2 783,4	85,2	96,8	3 730,1
Au 1 ^{er} janvier 2009	156,1	608,6	2 783,4	85,2	96,8	3 730,1
Acquisitions		11,6	1,2	167,5	2,8	183,2
Cessions		(4,6)	(6,7)		(0,4)	(11,7)
Autres mouvements		0,6	212,1	(171,9)	(48,9)	(8,0)
Au 31 décembre 2009	156,1	616,2	2 990,0	80,8	50,4	3 893,5
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1 ^{er} janvier 2008	(7,1)	(141,7)	(1 380,0)		(84,4)	(1 613,2)
Amortissements	(2,4)	(31,4)	(102,8)		(6,4)	(143,0)
Cessions		3,8	67,9		19,7	91,4
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2008	(9,5)	(169,3)	(1 414,9)	0,0	(71,1)	(1 664,8)
Au 1 ^{er} janvier 2009	(9,5)	(169,3)	(1 414,9)	0,0	(71,1)	(1 664,8)
Amortissements	(3,1)	(31,8)	(111,8)		(5,7)	(152,4)
Cessions		1,0	6,7		0,3	8,1
Autres mouvements		0,4	(43,1)		42,7	
Au 31 décembre 2009	(12,6)	(199,7)	(1 563,1)	0,0	(33,7)	(1 809,1)
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2008	146,6	439,3	1 368,5	85,2	25,7	2 065,3
Au 31 décembre 2009	143,5	416,5	1 426,9	80,8	16,7	2 084,4

Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2009.

Etats financiers

NOTE 16 . AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Part non courante		
- instruments financiers dérivés		
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances	44,5	44,5
Total	44,5	44,5
Part courante		
- instruments financiers dérivés	12,0	1,2
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances		
Total	12,0	1,2
Total autres actifs financiers	56,5	45,7

16.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

16.2. Prêts et créances

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Part non courante		
- prêts au personnel	5,5	8,5
- Dépôts et cautionnements	39,0	36,0
Total	44,5	44,5

Etats financiers

NOTE 17 . STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Stocks de marchandises	0,0	0,0
Stocks de matières et fournitures consommables	637,7	1 045,1
En-cours de production	99,5	236,5
Stocks de produits finis intermédiaires	354,5	684,4
Total des stocks en valeur brute	1 091,7	1 966,0
Montant de la perte de valeur en début de période	(230,8)	(34,3)
Perte de valeur constatée sur la période	(14,6)	(198,1)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	7,5	1,6
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	(50,9)	(230,8)
Total Stocks, net	1 040,8	1 735,2

NOTE 18 . CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Créances sur cession d'actifs, part > 1 an		8,9
Dépréciation clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Dépréciation créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Total autres débiteurs non courants		8,9
Clients et comptes rattachés	974,0	1 140,2
Dépréciation clients et comptes rattachés	(74,6)	(6,3)
Total Créances clients	899,4	1 133,9
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	9,7	0,9
Personnel - débiteur	1,3	1,3
Etat - débiteur	241,0	381,0
Comptes d'associés débiteurs	0,6	
Créances sur cession d'actifs		0,2
Autres débiteurs	25,0	6,9
Compte de régularisation - Actif	0,6	2,9
Total Autres débiteurs courants	278,1	393,2

NOTE 19 . TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Titres et valeurs de placement		
Banque	3,3	54,0
Autres comptes de trésorerie	4,1	5,8
Total	7,4	59,8

NOTE 20 . CAPITAUX PROPRES**20.1. Politique de Gestion du capital**

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

20.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

En millions de DHS	31-déc-09	31-déc-08
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	2 940,4	3 727,2
Dividendes versés	(850,2)	(1 692,6)
Autres variations		
Augmentation de capital		
Résultat net (Part du Groupe) de la période	345,7	905,8
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	2 435,9	2 940,4

20.3. Variation des réserves Groupe

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

En millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Réserve légale	39,0	39,0
Réserve de conso Groupe	74,6	23,9
Autres réserves Groupe	776,6	818,8
Autres réserves	805,8	759,0
Report à nouveau	2,6	2,3
Réserves Groupe	1 698,6	1 643,0

• La réserve de consolidation Groupe est passée de 23,9 MMAD en 2008 à 74,6 en 2009 suite à la non distribution du résultat 2008 de la filiale Longoméтал Armatures.

• Les autres réserves Groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2008 et 2009 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 Décembre 2008.

• Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid. Leur variation de + 46,8 MMAD s'analyse comme suit :

- L'affectation du résultat 2008 + 897 MMAD
- La distribution de 850,2 MMAD par prélèvement sur les réserves facultatives de Sonasid.

20.4. Variation des intérêts minoritaires

En millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Intérêts minoritaires en début d'exercice	4,1	2,5
Dividendes versés		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	2,3	1,6
Intérêts minoritaires	6,4	4,1

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Litiges	2,2	2,2
Autres risques	70,7	70,4
Total	72,9	72,6
Dont :		
- Part non courante	72,5	72,5
- Part courante	0,3	0,1

Etats financiers

La variation de ces provisions entre 2008 et 2009 s'analyse comme suit :

En millions de MAD	Solde au 1er janvier 2009	Dotation de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2009
Litiges	2,2			2,2
Autres risques	70,4	0,3	(0,1)	70,7
Total	72,6	0,3	(0,1)	72,9
Dont :				
- Part non courante	72,5			72,5
- Part courante	0,1	0,3	(0,1)	0,3

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

en millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	2009	2009	2009	2009
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	3,97	69,71		
Coût des services	0,28	3,38		
Charge d'intérêt	0,20	3,84		
Cotisations des participants	0,00	0,00		
Modifications des plans (Coût des services passés)	2,69	0,00		
Variations de périmètre /	0,00	0,00		
Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00		
Réduction	0,00	0,00		
Liquidation de régimes	0,00	0,00		
Prestations payées	-0,13	-1,09		
Pertes / Gains actuariels	-0,18	-10,37		
Ecarts de Change	0,00	0,00		
Autres	0,00	0,00		
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	6,83	65,48		

Etats financiers

en millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	2009	2009	2009	2009
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture	0,00	0,00		
Rendement attendus des actifs	0,00	0,00		
Cotisations de l'employeur	0,13	1,09		
Cotisations des participants	0,00	0,00		
Variations de périmètre /	0,00	0,00		
Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00		
Réduction	0,00	0,00		
Liquidation de régimes	0,00	0,00		
Prestations payées	-0,13	-1,09		
Pertes/Gains actuariels	0,00	0,00		
Ecarts de conversion	0,00	0,00		
Autres	0,00	0,00		
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture	0,00	0,00		

en millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	2009	2009	2009	2009
Coût des services	0,28	3,38		
Charge d'intérêt	0,20	3,84		
Rendements attendus des actifs	0,00	0,00		
Effet de la limitation des surplus	0,00	0,00		
Amortissement du coût des services passés	2,69	0,00		
Amortissement des pertes/gains actuariels	0,00	0,12		
Réduction	0,00	0,00		
Liquidation suppression	0,00	0,00		
Autres	0,00	0,00		
Charge de la période	3,17	7,35		

Etats financiers

en millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
	2009	2009
Engagement net	6,83	65,48
Limitation de l'actif de retraite	0,00	0,00
Coûts des services passés non reconnus	0,00	0,00
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0,47	2,27
Actif/Provision net figurant au bilan	7,29	67,75

En millions de MAD	Avantages du personnel
Montant (Provisions) au 1er janvier 2009	-65,75
Dotations de la période / Charges de la période (y compris reprises de provision)	-10,52
Reprises pour utilisation / Prestations payées	1,22
Variation de périmètre	0,00
Business combination (seulement si significatif)	0,00
Ecart de conversion	0,00
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2009	-75,05

NOTE 23. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Dettes de location financement	0,5	1,0
Total dettes financières non courantes	0,5	1,0
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	157,7	869,6
Dettes de location financement	0,5	0,4
Instrumentés dérivés de couverture		
Total dettes financières courantes	158,2	870,0
Total	158,7	871,0

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.

Etats financiers

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Dettes fournisseurs non courants		
Compte de régularisation - passif - part > 1 an	52,3	54,9
Total Autres créditeurs non courants	52,3	54,9
Total Fournisseurs et Autres créditeurs non courants	52,3	54,9
En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Fournisseurs et comptes rattachés	807,8	633,9
Clients créditeurs Avances & Acomptes	78,4	153,9
Personnel créditeur	21,7	18,0
Organismes sociaux	11,7	11,0
Etat créditeur	274,8	224,2
Comptes d'associés créditeurs	152,2	151,3
Dettes s/ acquis. d'actifs		0,1
Autres créanciers	2,7	0,9
Compte de régularisation - passif	3,4	2,8
Total Autres créditeurs courants	544,9	562,1
Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants	1 352,6	1 196,0

Le compte de régularisation-passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS**25.1. Juste valeur des actifs financiers**

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation.

Etats financiers

L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
 - Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
 - Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-09	31-déc.-08
Clients et autres débiteurs	1 177,5	1 536,0
Autres actifs financiers	56,5	45,7
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	7,4	59,8
Total	1 241,4	1 641,5

25.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation.

L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Etats financiers

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-09	31-déc.-08
Fournisseurs et autres créditeurs	1 404,9	1 250,9
Dettes financières non courantes	0,5	1,0
Dettes financières courantes	158,2	870,0
Total	1 563,6	2 121,9

25.3. Gestion des risques

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le Groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale.

L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En millions de MAD	31-déc-09	31-déc.-08
Instruments dérivés - actif	12,0	1,2
- change	12,0	1,2
Instruments dérivés - passif		
- change		

Risque de crédit et de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres, notations des agences de notation...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients.

Ainsi, dès début Janvier 2007, le Groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de 10,8 MMAD au 31 Décembre 2009 et de 10,2 MMAD au 31 Décembre 2008.

Ci-joint les engagements de loyers pour les cinq prochaines années :

En millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
2010		
2011		
2012		
2013		
2014		
Au-delà de 2014		

Etats financiers

NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS**Engagements donnés**

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Avals, cautions et garanties donnés	31,6	153,6
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	675,4	564,0
Total	707,0	717,6

Engagements reçus

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Avals, cautions et garanties reçus	750,9	569,0
Nantissement et hypothèques reçus	17,6	28,7
Autres engagements reçus		
Total	768,5	597,7

NOTE 28. PASSIFS ÉVENTUELS**28.1. Contrôle de l'office des Changes**

La société SONASID S.A. a fait l'objet d'un contrôle de l'Office des Changes en 2008 couvrant les exercices 2002 à 2007. Suite à ce contrôle, SONASID a reçu une demande d'informations complémentaires le 24/10/2008 à laquelle il a été répondu point par point le 07/11/2008.

Des informations supplémentaires ont été ensuite demandées et discutées avec l'Office des Changes en 2009. A ce jour aucune notification ne nous est parvenue de la part de l'Office des Changes.

28.2. Autres passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Par ailleurs, le Groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

Etats financiers

NOTE 29. PARTIES LIÉES

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Administrateurs	1,1	1,1
Membres du comité de direction	13,3	12,6
Total	14,4	13,7

NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**30.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice**

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Variation des stocks	694,4	(427,7)
Variation des créances	358,4	680,7
Variation des dettes	154,0	(213,7)
Variation du BFR	1 206,9	39,3

30.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En Millions de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,4	59,8
Trésorerie Passive (Montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)	(157,7)	(869,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - bilan	(150,3)	(809,8)
- Titres et valeurs de placement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie - TFT	(150,3)	(809,8)

NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2009.

NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2009

	31 Décembre 2009			31 Décembre 2008		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL RMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG



101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID
Casablanca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS - EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance,



37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SONASID au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 12 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Ernst & Young

Bachir Tazi
Associé

Etats financiers - Comptes sociaux

Etats financiers - Comptes sociaux

► BILAN (ACTIF)

Exercice clos le : 31/12/2009				
ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	5 453 359,32	4 371 537,70	1 081 821,62	1 820 416,93
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32	4 371 537,70	1 081 821,62	1 820 416,93
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	43 508 628,99	24 986 507,57	18 522 121,42	8 718 680,13
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	34 446 854,26	24 986 507,57	9 460 346,69	1 227 053,64
• Fonds commercial	7 491 626,49		7 491 626,49	7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	1 570 148,24		1 570 148,24	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 443 788 873,23	2 050 302 076,60	1 393 486 796,63	1 452 147 306,39
• Terrains	54 220 842,55	3 701 269,02	50 519 573,53	51 301 208,95
• Constructions	480 439 317,14	170 763 044,72	309 676 272,42	327 033 154,14
• Installations techniques, matériel et outillage	2 760 364 846,63	1 814 232 304,69	946 132 541,94	971 008 998,28
• Matériel de transport	43 806 539,33	39 631 385,87	4 175 153,46	8 646 568,48
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	26 153 250,69	18 576 519,63	7 576 731,06	9 115 835,90
• Autres immobilisations corporelles	4 583 606,77	3 397 552,67	1 186 054,10	1 459 958,86
• Immobilisations corporelles en cours	74 220 470,12		74 220 470,12	83 581 581,80
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	103 150 355,73	243 850,95	102 906 504,78	102 934 994,57
• Prêts immobilisés	5 702 460,67	243 850,95	5 458 609,72	8 421 540,01
• Autres créances financières	38 953 795,06		38 953 795,06	36 019 354,56
• Titres de participation	58 494 100,00		58 494 100,00	58 494 100,00
• Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A + B + C + D + E)	3 595 901 217,27	2 079 903 972,82	1 515 997 244,45	1 565 621 398,02
STOCKS (F)	1 036 533 880,98	50 859 557,30	985 674 323,68	1 683 564 435,56
• Marchandises				9 659,12
• Matières et fournitures consommables	603 586 059,64	48 348 822,60	555 237 237,04	945 041 712,09
• Produits en cours	74 899 686,04		74 899 686,04	238 439 158,85
• Produits intermédiaires et produits résiduels	38 660 142,78	879 725,52	37 780 417,26	6 110 094,52
• Produits finis	319 387 992,52	1 631 009,18	317 756 983,34	493 963 811,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 039 205 802,95	70 782 240,58	968 423 562,37	1 369 849 349,93
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 131 929,94		9 131 929,94	934 379,93
• Clients et comptes rattachés	784 346 278,49	70 782 240,58	713 564 037,91	1 008 561 323,39
• Personnel - Débiteur	1 039 334,16		1 039 334,16	1 011 246,45
• Etat - Débiteur	218 704 560,93		218 704 560,93	339 914 028,60
• Comptes d'associés	550 915,14		550 915,14	
• Autres débiteurs	24 811 546,06		24 811 546,06	16 511 036,23
• Comptes de régularisation-Actif	621 238,23		621 238,23	2 917 335,33
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)	2 160 294,98		2 160 294,98	1 215 970,04
TOTAL II (F + G + H + I)	2 077 899 978,91	121 641 797,88	1 956 258 181,03	3 054 629 755,53
TRESORERIE - ACTIF	3 558 232,94		3 558 232,94	44 880 980,91
• Chèques et valeurs à encaisser	512 828,12		512 828,12	5 138 193,05
• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	3 001 421,48		3 001 421,48	39 709 796,34
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	43 983,34		43 983,34	32 991,51
TOTAL III	3 558 232,94		3 558 232,94	44 880 980,91
TOTAL GENERAL I + II + III	5 677 359 429,12	2 201 545 770,70	3 475 813 658,42	4 665 132 134,46

Arrêté l'Actif du bilan 2009 à la somme de : Trois milliards quatre cent soixante quinze millions huit cent treize mille six cent cinquante-huit dirhams et quarante deux centimes.

► BILAN (PASSIF)

Exercice clos le : 31/12/2009		
	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES		
• Capital social ou personnel (1)	390 000 000,00	390 000 000,00
• moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
= Capital appelé dont versé	390 000 000,00	390 000 000,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 604 062,88	1 604 062,88
• Ecart de réévaluation		
• Réserve légale	39 000 000,00	39 000 000,00
• Autres réserves	805 787 951,35	758 987 951,35
• Report à nouveau (2)	2 572 358,64	2 279 555,24
• Résultats nets en Instance d'affectation (2)		
• Résultat net de l'exercice (2)	296 204 895,53	897 292 803,40
Total des Capitaux propres (A)	1 535 169 268,40	2 089 164 372,87
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	454 136 811,13	539 107 404,84
• Subventions d'investissement	38 367 288,35	44 975 441,75
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires	415 769 522,78	449 460 406,21
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition		
• Provisions réglementées pour investissements		44 671 556,88
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements		
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements		
• Autres provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
• Emprunts Obligataires		
• Emprunts auprès des établissements de crédit		
• Avances de l'Etat		
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds		
• Avances reçues et comptes courants bloqués		
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	80 957 327,05	105 957 327,05
• Provisions pour risques	80 957 327,05	105 957 327,05
• Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
• Augmentation des créances Immobilisées		
• Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 070 263 406,58	2 734 229 104,76
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 257 224 958,66	1 137 722 529,87
• Fournisseurs et comptes rattachés	798 147 732,13	627 296 987,45
• Clients créditeurs, avances et acomptes	47 648 867,00	159 312 790,54
• Personnel - Crédeur	20 104 400,33	16 175 333,03
• Organismes Sociaux	9 119 726,77	8 692 578,98
• Etat - Crédeur	228 579 753,12	168 389 285,12
• Comptes d'associés - Crédeurs	152 173 431,81	151 310 689,95
• Autres Créanciers	678 868,85	725 424,85
• Comptes de régularisation-Passif	772 178,65	5 819 439,95
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 160 294,98	1 215 970,04
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	1 696 221,44	4 154 532,36
TOTAL II (F + G + H)	1 261 081 475,08	1 143 093 032,27
TRESORERIE - PASSIF		
• Crédits d'escompte		58 983 106,08
• Crédits de Trésorerie		
• Banques (soldes créditeurs)	144 468 776,76	728 826 891,35
TOTAL III	144 468 776,76	787 809 997,43
TOTAL GENERAL I+II+III	3 475 813 658,42	4 665 132 134,46

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

Arrêté le Passif du bilan 2009 à la somme de : Trois milliards quatre cent soixante quinze millions huit cent treize mille six cent cinquante-huit dirhams et quarante deux centimes.

Etats financiers - Comptes sociaux

Etats financiers - Comptes sociaux

► COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du : 01/01/2009 au 31/12/2009				
NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice Précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
EXPL	PRODUITS D'EXPLOITATION			
	9 775,88		9 775,88	
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	5 308 012 160,30	2 192 158,54	5 310 204 318,84	7 622 008 978,22
• Variation de stocks de produits(±) (1)	-511 431 830,35		-511 431 830,35	373 900 429,04
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.				
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation; transferts de charges.	187 201 454,23		187 201 454,23	14 285 658,04
TOTAL I	4 983 791 560,06	2 192 158,54	4 985 983 718,60	8 010 195 065,30
CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus (2) de marchandises	9 659,11		9 659,11	165 189,00
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 833 255 688,58	-2 715 197,82	3 830 540 490,76	5 836 326 553,13
• Autres charges externes	307 277 159,39	-2 000,00	307 275 159,39	384 391 028,55
• Impôts et taxes	11 458 908,21	9 051,00	11 467 959,21	12 914 579,91
• Charges de personnel	184 539 345,44	470 365,51	185 009 710,95	173 256 475,62
• Autres charges d'exploitation	1 120 000,00		1 120 000,00	1 120 000,00
• Dotation d'exploitation	303 807 181,21		303 807 181,21	401 978 888,83
TOTAL II	4 641 467 941,94	-2 237 781,31	4 639 230 160,63	6 810 152 715,04
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			346 753 557,97	1 200 042 350,26
FINAN	PRODUITS FINANCIERS			
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.				
• Gains de change	11 375 055,10		11 375 055,10	41 394 110,38
• Intérêts et autres produits financiers	1 577 409,81		1 577 409,81	25 233 193,17
• Reprises financières; transfert de charges	1 215 970,04		1 215 970,04	1 234 140,48
TOTAL IV	14 168 434,95		14 168 434,95	67 861 444,03
CHARGES FINANCIERES				
• Charges d'intérêts	8 015 241,71		8 015 241,71	8 989 648,32
• Pertes de change	32 419 357,70	30 901,48	32 450 259,18	54 379 388,81
• Autres charges financières				
• Dotations financières	2 160 294,98		2 160 294,98	1 215 970,04
TOTAL V	42 594 894,39	30 901,48	42 625 795,87	64 585 007,17
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-28 457 360,92	3 276 436,86
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			318 296 197,05	1 203 318 787,12

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stock

► COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du : 01/01/2009 au 31/12/2009				
NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice Précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
NON	VII RESULTAT COURANT (reports)			
			318 296 197,05	1 203 318 787,12
COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS			
• Produits des cessions d'immobilisations	5 308 499,61		5 308 499,61	7 643 765,46
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement	6 608 153,40		6 608 153,40	6 608 153,40
• Autres produits non courants	1 749 834,21	55 292,17	1 805 126,38	41 615 464,66
• Reprises non courantes; transferts de charges	121 839 446,99		121 839 446,99	113 505 792,37
TOTAL VIII	135 505 934,21	55 292,17	135 561 226,38	169 373 175,89
UR	IX CHARGES NON COURANTES			
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.	3 643 396,29		3 643 396,29	7 649 958,46
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	35 264,57	0,29	35 264,86	19 149 449,98
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions.	20 989 757,53		20 989 757,53	62 302 763,69
TOTAL IX	24 668 418,39	0,29	24 668 418,68	89 102 172,13
AN	X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			
			110 892 807,70	80 271 003,76
T	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)			
			429 189 004,75	1 283 589 790,88
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS			
	132 984 109,22		132 984 109,22	386 296 987,48
	XIII RESULTAT NET (XI-XII)			
			296 204 895,53	897 292 803,40
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)		5 135 713 379,93	8 247 429 685,22
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)		4 839 508 484,40	7 350 136 881,83
XVI	RESULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)		296 204 895,53	897 292 803,40

Etats financiers - Comptes sociaux

Etats financiers - Comptes sociaux

▶ TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009					
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN					
MASSES		31/12/2009	31/12/2008	Variations a - b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	2 070 263 406,58	2 734 229 104,76	663 965 698,18	
2	Moins actif immobilisé	1 515 997 244,45	1 565 621 398,02		49 624 153,57
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A) 554 266 162,13	1 168 607 706,74	614 341 544,61	
4	Actif circulant	1 956 258 181,03	3 054 629 755,53		1 098 371 574,50
5	Moins Passif circulant	1 261 081 475,08	1 143 093 032,27		117 988 442,81
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	(B) 695 176 705,95	1 911 536 723,26		1 216 360 017,31
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	-140 910 543,82	-742 929 016,52	602 018 472,70	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

		2009		2008	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
	AUTOFINANCEMENT (A)	440 988 178,40		644 876 818,75	
	• Capacité d'autofinancement		409 211 821,60		1 047 723 181,25
	• - Distributions de bénéfices		850 200 000,00		1 692 600 000,00
	CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		10 128 652,40		10 356 588,87
	• Cession d'immobilisations incorporelles				
	• Cession d'immobilisations corporelles		5 308 499,61		7 639 408,12
	• Cession d'immobilisations financières				
	• Récupération sur créances immobilisées		4 820 152,79		2 717 180,75
	AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
	• Augmentations de capital, apports				
	• Subventions d'investissement				
	AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
	(nettes de primes de remboursement)				
	TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		10 128 652,40		10 356 588,87
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
	ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (E)	183 482 018,61		207 781 716,85	
	• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3 107 783,06		524 790,00	
	• Acquisitions d'immobilisations corporelles	175 582 572,55		207 213 926,85	
	• Acquisitions d'immobilisations financières				
	• Augmentations des créances immobilisées	4 791 663,00		43 000,00	
	REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
	REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
	EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)			815 425,00	
	TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	624 470 197,01		208 597 141,85	
III.	VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		1 216 360 017,31		158 804 208,49
IV.	VARIATION DE LA TRESORERIE	602 018 472,70			684 313 163,24
	TOTAL GENERAL	1 226 488 669,71	1 226 488 669,71	853 473 960,60	853 473 960,60

▲ Augmentations
▼ Diminutions

▶ ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/09					
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)					
			31/12/2009	31/12/2008	
	1	Ventes de marchandises en l'état	9 775,88		
	2	- Achats revendus de marchandises	9 659,11		165 189,00
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	116,77		-165 189,00
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	4 798 772 488,49		7 995 909 407,26
	3	• Ventes de biens et services produits	5 310 204 318,84		7 622 008 978,22
	4	• Variation stocks de produits	-511 431 830,35		373 900 429,04
	5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	4 137 815 650,15		6 220 717 581,68
	6	• Achats consommés de matières et fournitures	3 830 540 490,76		5 836 326 553,13
	7	• Autres charges externes	307 275 159,39		384 391 028,55
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	660 956 955,11		1 775 026 636,58
	8	+ Subventions d'exploitation			
V	9	- Impôts et taxes	11 467 959,21		12 914 579,91
	10	- Charges de personnel	185 009 710,95		173 256 475,62
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	464 479 284,95		1 588 855 581,05
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)			
	11	+ Autres produits d'exploitation			
	12	- Autres charges d'exploitation	1 120 000,00		1 120 000,00
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	187 201 454,23		14 285 658,04
	14	- Dotations d'exploitation	303 807 181,21		401 978 888,83
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	346 753 557,97		1 200 042 350,26
VII	±	RESULTAT FINANCIER	-28 457 360,92		3 276 436,86
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	318 296 197,05		1 203 318 787,12
IX	±	RESULTAT NON COURANT	110 892 807,70		80 271 003,76
	15	- Impôts sur les résultats	132 984 109,22		386 296 987,48
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	296 204 895,53		897 292 803,39

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)

	1	• Bénéfice +	296 204 895,53		897 292 803,39
		• Perte -			
	2	+ Dotation d'exploitation (1)	222 129 872,26		208 243 283,82
	3	+ Dotations financières (1)			
	4	+ Dotations non courantes (1)	20 989 757,52		62 302 763,69
	5	- Reprises d'exploitation (2)			
	6	- Reprises financières (2)			7 916,00
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	128 447 600,39		120 113 945,77
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	5 308 499,61		7 643 765,46
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	3 643 396,29		7 649 958,46
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	409 211 821,60		1 047 723 182,13
	10	- Distributions de bénéfices	850 200 000,00		1 692 600 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	-440 988 178,40		-644 876 817,87

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

Etats financiers - Comptes sociaux

▶ ETAT DES DÉROGATIONS

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

▶ ETAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

▶ TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	5 453 359,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 453 359,32
• Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 453 359,32
• Primes de remboursement d'obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 364 952,19	3 107 783,06	0,00	15 412 463,74	0,00	0,00	0,00	45 508 628,99
• Immobilisation en recherche et développement								0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	24 873 325,70	2 196 958,56	0,00	7 376 570,00	0,00	0,00	0,00	34 446 854,26
• Fonds commercial	7 491 626,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	0,00	910 824,50	0,00	8 035 893,74	0,00	0,00	7 376 570,00	1 570 148,24
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 287 961 765,08	175 582 572,56	0,00	56 488 054,85	5 039 263,19	6 680 307,48	64 523 948,59	3 443 788 873,23
• Terrains	54 220 842,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 220 842,55
• Constructions	473 722 496,46	2 914 231,35	0,00	8 457 589,33	4 655 000,00	0,00	0,00	480 439 317,14
• Installations techniques, matériel et outillage	2 603 511 491,31	115 503 197,28	0,00	48 030 465,52	0,00	6 680 307,48	0,00	2 760 364 846,63
• Matériel de transport	44 149 437,33	26 987,19	0,00	0,00	369 885,19	0,00	0,00	43 806 539,33
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	24 417 984,54	1 749 644,15	0,00	0,00	14 378,00	0,00	0,00	26 153 250,69
• Autres immobilisations corporelles	4 357 931,09	225 675,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 583 606,77
• Immobilisations corporelles en cours	83 581 581,80	55 162 836,91	0,00	0,00	0,00	0,00	64 523 948,59	74 220 470,12

Etats financiers - Comptes sociaux

▶ TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Au 31/12/2009									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	58 494 100,00	31/12/2009	212 098 122,73	74 765 515,41	
TOTAL		60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	58 494 100,00		212 098 122,73	74 765 515,41	

▶ TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01/01/2009 au 31/12/2009								
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	243 850,95							243 850,95
2. Provisions réglementées	494 131 963,09			18 477 006,68			96 839 446,99	415 769 522,78
3. Provisions durables pour risques et charges	105 957 327,05						25 000 000,00	80 957 327,05
SOUS TOTAL (A)	600 333 141,09	0,00	0,00	18 477 006,68	0,00	0,00	121 839 446,99	496 970 700,78
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	227 165 943,16	81 677 308,95			187 201 454,23			121 641 797,88
5. Autres provisions pour risques et charges	1 215 970,04					1 215 970,04		
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (B)	228 381 913,20	81 677 308,95	0,00	0,00	187 201 454,23	1 215 970,04	0,00	121 641 797,88
TOTAL (A+B)	828 715 054,29	81 677 308,95	0,00	18 477 006,68	187 201 454,23	1 215 970,04	121 839 446,99	618 612 498,66

▶ TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du : 01/01/2009 au 31/12/2009								
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			Montants représentés par effets
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	103 150 355,73	103 150 355,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
• Prêts immobilisés	5 702 460,67	5 702 460,67						
• Autres créances financières	38 953 795,06	38 953 795,06						
• Titres de participation	58 494 100,00	58 494 100,00						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 039 205 802,95	1 062 166,11	1 038 143 636,84	70 959 268,26	0,00	229 242 211,29	158 687,34	209 671 760,67
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 131 929,94		9 131 929,94					
• Clients et comptes rattachés	784 346 278,49	1 062 166,11	783 284 112,38	70 959 268,26		2 462 219,00		209 671 760,67
• Personnel	1 039 334,16		1 039 334,16					
• Etat	218 704 560,93		218 704 560,93			218 704 560,93		
• Comptes d'associés	550 915,14		550 915,14					
• Autres débiteurs	24 811 546,06		24 811 546,06			8 075 431,36	158 687,34	
• Comptes de régularisation-Actif	621 238,23		621 238,23					

Etats financiers - Comptes sociaux

▶ TABLEAU DES DETTES

Exercice du : 01/01/2009 au 31/12/2009								
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 257 224 958,66		1 257 224 958,66		401 714 641,80	228 579 753,12		
• Fournisseurs et comptes rattachés	798 147 732,13		798 147 732,13	CHF	14 836,16			
				EUR	253 181 756,89			
				GBP	451 146,41			
				SEK	323 018,15			
				USD	167 743 884,19			
• Clients créditeurs, avances et acomptes	47 648 867,00		47 648 867,00					
• Personnel	20 104 400,33		20 104 400,33					
• Organismes sociaux	9 119 726,77		9 119 726,77					
• Etat	228 579 753,12		228 579 753,12			228 579 753,12		
• Comptes d'associés	152 173 431,81		152 173 431,81					
• Autres créanciers	678 868,85		678 868,85					
• Comptes de régularisation - Passif	772 178,65		772 178,65					

▶ TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Au : 31/12/2009					
TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
	7 647 612,38	Hypothèque		Hypothèque en 1 ^{er} rang sur les titres fonciers des logements cédés	
• Sûretés reçues					
	10 000 000,00	Hypothèque		Hypothèque de 1 ^{er} rang sur un terrain pour la garantie du risque foncier évalué à 10 Millions de Dirhams des terrains litigieux cédés à la SNEC	
	10 000 000,00	Hypothèque		Client	

(1) Gage: 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Etats financiers - Comptes sociaux

▶ ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Au 31/12/2009		
ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
• CAUTIONS ET AVALS	1 616 000,00	1 576 000,00
• AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS		
- CREDIT D'ENLEVEMENT	30 000 000,00	30 000 000,00
- CREDITS DOCUMENTAIRES & REMISES DOCUMENTAIRES & ESCOMPTE	641 460 095,88	510 853 000,00
- COUVERTURE IMPORTATIONS 2007 ECHEANCE 2008 USD	-	51 139 623,00
- COUVERTURE IMPORTATIONS 2007 ECHEANCE 2008 EUR		
- ENGAGEMENT RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES POSTERIEUREMENT A L'EMPLOI, AUTRES QUE LES RETRAITES	75 046 000,00	65 746 000,00
- ENGAGEMENT DE CESSION DE 13 LOGEMENTS RESTANT A CEDER UNE VALEUR GLOBALE DE	3 268 883,06	3 268 883,06
- ENGAGEMENT DE CESSION DE TERRAIN POUR UNE VALEUR GLOBALE DE	30 629 563,79	30 629 563,79
• ENGAGEMENT DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT :		
• AU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (UN GROUPE SCOLAIRE ET 3 LOGEMENTS ECONOMIQUES)		
• A LA GENDARMERIE ROYALE (2 LOGEMENTS ECONOMIQUES ET UN LOCAL A USAGE DE BUREAUX ET D'HABITATIONS)		
TOTAL MAD	782 020 542,73	642 073 446,85
TOTAL USD		51 139 623,00
ENGAGEMENTS RECUS		
- AVALS ET CAUTIONS		
- CAUTIONS RECUS DES CLIENTS	337 200 000,00	395 150 000,00
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN MAD	11 831 187,60	13 885 643,00
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN EUR	12 507 453,60	11 861 367,10
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN USD	1 466 217,79	1 466 217,79
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN SEK	2 266 450,00	2 266 450,00
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN GBP	46 440,69	41 321,51
• AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		
- HYPOTHEQUES DE 1 ^{er} RANG SUR LES TITRES FONCIERS DES LOGEMENTS CEDES	7 647 612,38	8 665 390,96
- HYPOTHEQUE DE PREMIER RANG SUR UN TERRAIN POUR LA GARANTIE DU RISQUE FINANCIER EVALUE A 10.000.000,00 DH RELATIF AUX TERRAINS LITIGIEUX CEDES A LA SNEC		
• HYPOTHEQUE CLIENTS	10 000 000,00	10 000 000,00
TOTAL MAD	366 678 799,98	427 701 033,96
TOTAL EURO	12 507 453,60	11 861 367,10
TOTAL USD	1 466 217,79	1 466 217,79
TOTAL SEK	2 266 450,00	2 266 450,00
TOTAL GBP	46 440,69	41 321,51

Passifs éventuels

A) SONASID SA a fait l'objet en 2008 d'un contrôle de l'Office des Changes couvrant les exercices 2002 à 2007.

A la suite de leur contrôle, SONASID a reçu une demande d'informations complémentaires à laquelle nous avons répondu point par point.

Une réunion a été tenue avec l'Office des Changes en date du 12/11/2009 au cours de laquelle la position de SONASID a été expliquée et justifiée. A ce jour, aucune notification ne nous a été parvenue de l'Office des Changes.

B) Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les Sociétés (IS), de l'impôt sur le Revenu (IR) et celle de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS relatives aux exercices 2006 à 2009 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet d'un contrôle et d'éventuels redressements.



101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID
Twin Center, 18^{ème} étage
Casablanca



37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 mai 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SONASID comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 989 306 079,53 dont un bénéfice net de MAD 296 204 895,53.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant des montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 12 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Ernst & Young

Bachir Tazi
Associé

Etats financiers

► Résolutions 2009

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2009 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 296 204 895,53 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2009.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la Loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	296 204 895,53 DH
Réserve spéciale pour investissements	(-) 44 671 556,88 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	2.572 358,64 DH

Solde	254 105 697,29 DH
Réserves facultatives	4 805 194,29 DH

Bénéfice distribuable	258 910 891,58 DH
Dividende	(-) 257 400 000,00 DH

Solde	1 510 891,58 DH

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 257 400 000,00 DH, soit un dividende unitaire de 66,00 DH par action et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué soit, 1 510 891,58 DH

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 15 juin 2010.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2009 pour un montant brut global de 1.120.000 DH, soit 80.000,00 dirhams par Administrateur.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale prend acte du changement de représentant permanent de la MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCE qui est désormais M. Hicham BELMRAH.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur à M. Philippe FIEVEZ.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur à M. Christophe MONNOT.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



DIRECTION GÉNÉRALE

Twin Center

Tour A - 18^{ème} étage

Angle Bd Zerktouni et Bd El Massira Al Khadra
Casablanca

Téléphone : +212 (0) 522 95 41 00

Fax : +212 (0) 522 95 86 43